



Intégrer une démarche de développement durable

SE POSITIONNER POUR L'AVENIR





Comment utiliser ce guide

INTERACTIVITÉ

Le présent document, en format PDF, offre des fonctionnalités d'interactivité grâce au logiciel Adobe Reader.

FONCTIONNALITÉS



Accès à une autre partie du document précisée dans le libellé. Cliquer.



Information complémentaire ou plus détaillée. Cliquer.



Signalisation d'accès à de l'information supplémentaire.



Hyperlien. Cliquer.

Mot

Terme défini. Glisser la souris par-dessus.



Accès aux signets. Cliquer.

NAVIGATION

En plus des fonctionnalités de navigation propres au logiciel Adobe Reader, vous pouvez bénéficier des suivantes :

32 Implanter des actions de développement durable > Recherche et développement > Impacts, objectifs et actions

Recherche et développement

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Consommation et valorisation des matières premières	Réduction de la consommation et maximisation de l'utilisation des matières premières et détournement des matières de l'enfouissement	■ Réduire l'emballage; ■ Choisir des matériaux robustes et moins toxiques; ■ Maximiser l'utilisation de matières recyclées ou recyclables; ■ Réduire le volume ou le poids des produits fabriqués; ■ Analyser différentes alternatives pour la récupération ou la réutilisation des matériaux en fin de vie; ■ Concevoir les produits de manière à ce qu'ils puissent facilement être désassemblés afin de faciliter le tri des matières en fin de vie; ■ Selon le principe de l'écologie industrielle, évaluer le potentiel d'utiliser certaines matières résiduelles provenant d'autres entreprises ou qui peuvent être utilisées par d'autres entreprises et ainsi développer de nouvelles sources de valorisation.
	Prolongation de la durée de vie des produits fabriqués et promotion de la réparation plutôt que du remplacement	■ Choisir des matériaux robustes; ■ Analyser des alternatives pour améliorer la pérennité des produits; ■ Concevoir les produits de manière à ce qu'ils puissent facilement être désassemblés afin de faciliter leur réparation si nécessaire; ■ Fabriquer des produits maniables, polyvalents, confortables et efficaces.

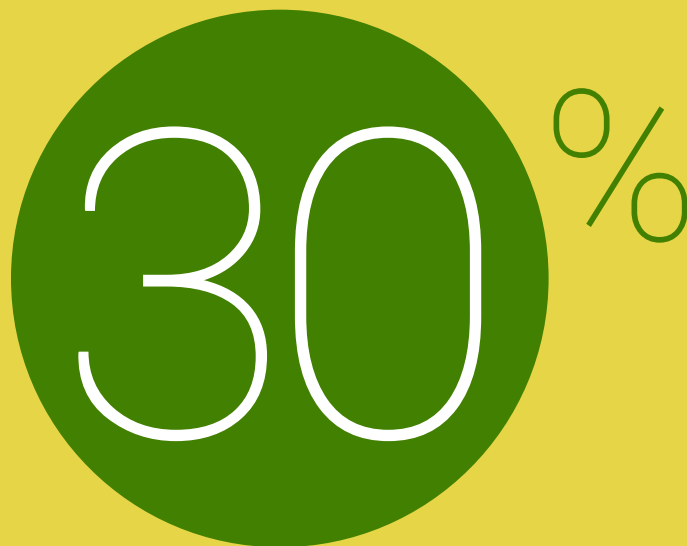
Suite ⓘ

Page en cours de consultation

Dans certaines sections du document, retour aux éléments hiérarchiques supérieurs

Page suivante

Page précédente

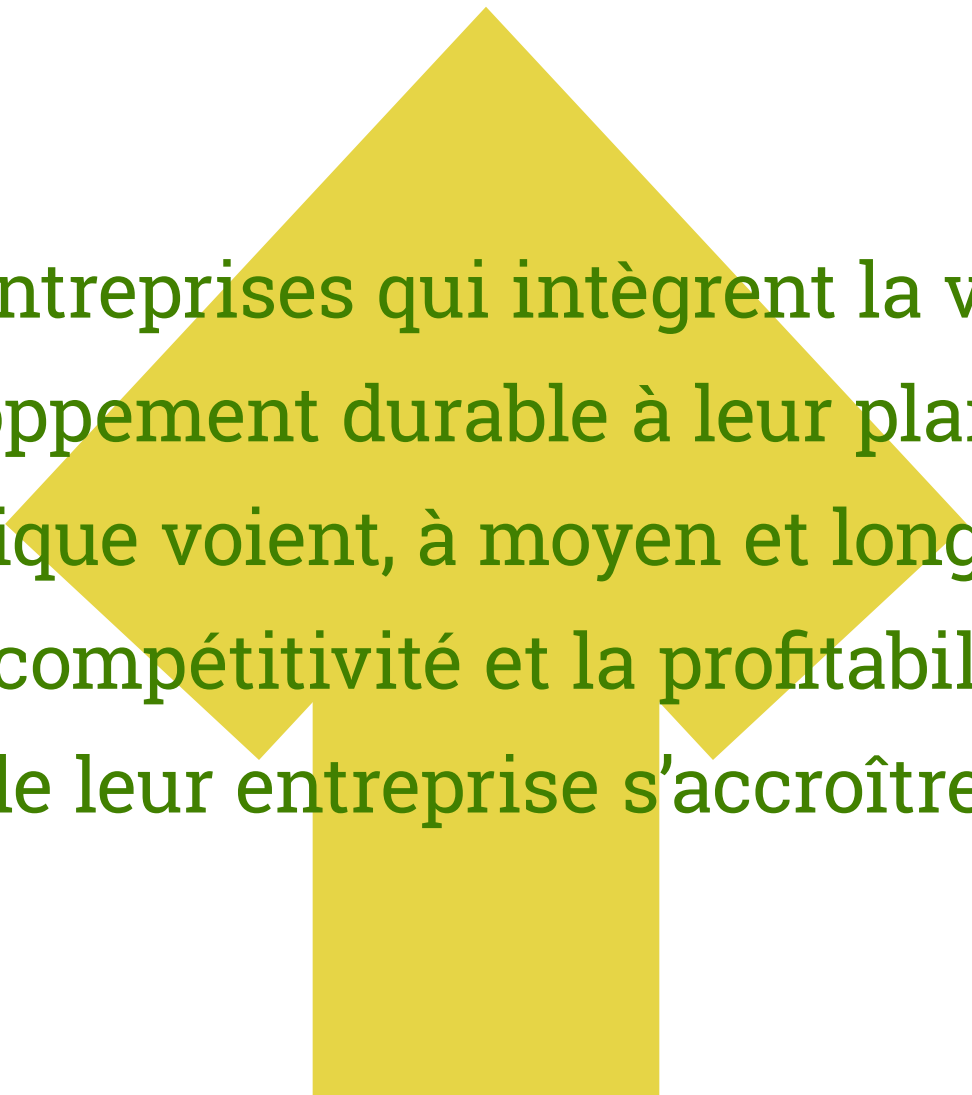


Objectif de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020* voulant que des entreprises du Québec aient amorcé une démarche de développement durable d'ici 2020.

NOTRE OBJECTIF

Favoriser votre engagement à implanter
une démarche de développement durable
au sein de votre organisation.

VISER LA PÉRENNITÉ DE VOTRE ENTREPRISE



Les entreprises qui intègrent la vision du développement durable à leur planification stratégique voient, à moyen et long terme, la compétitivité et la profitabilité de leur entreprise s'accroître.

QUELS SONT CERTAINS
DE CES BÉNÉFICES?



UNE DÉMARCHE APPUYÉE SUR DES BASES SOLIDES



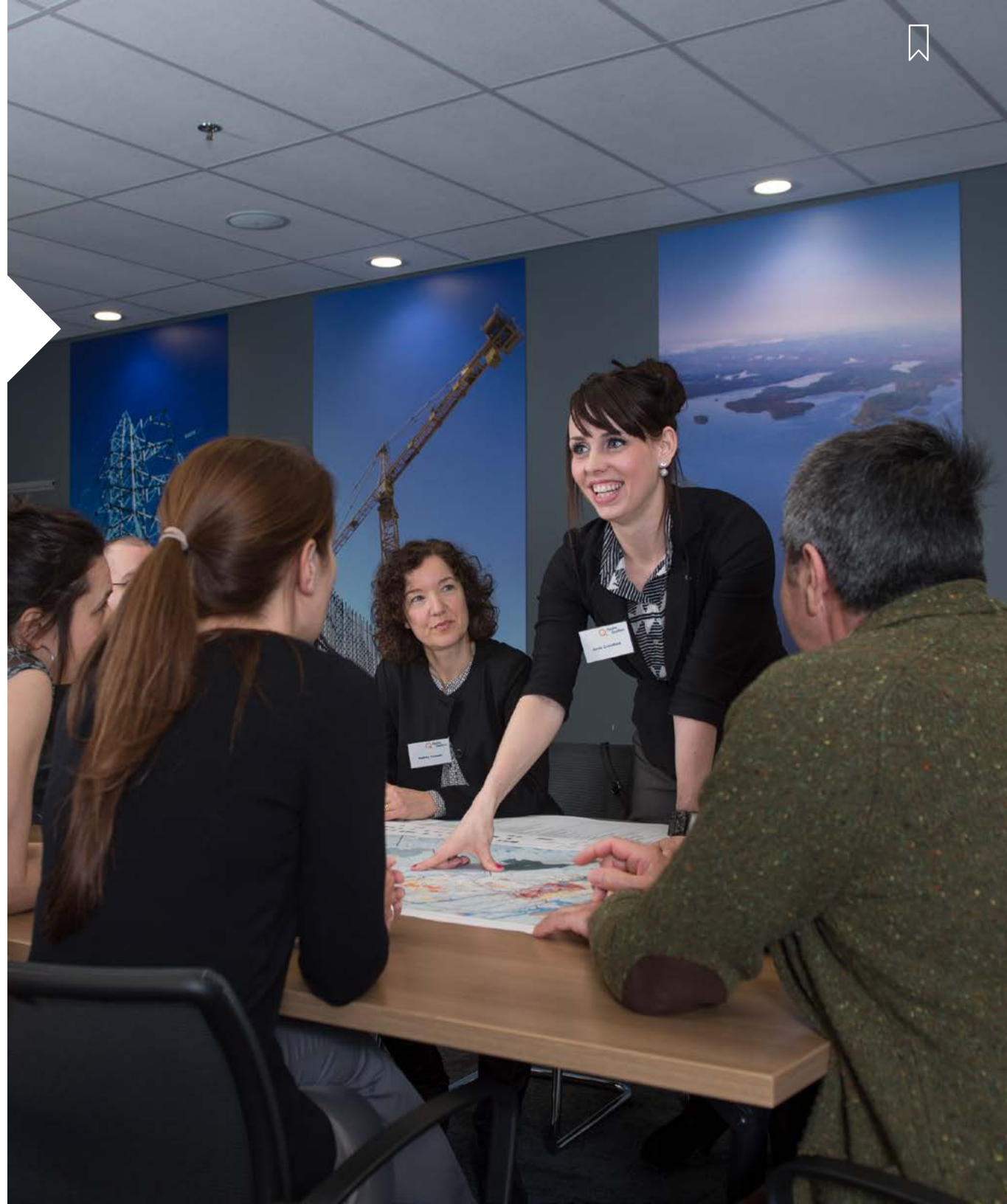
GLISSER LA SOURIS SUR UN DES LOGOS POUR PLUS D'INFORMATION.



L'utilité d'une approche par fonctions

Le développement durable fait partie de l'ADN d'Hydro-Québec. Notre mission consiste à fournir l'électricité à la population québécoise. Nous offrons un service fiable et de qualité. Nous avons adhéré au concept de développement durable en 1988.

Au fil des ans, nous avons mis en place une structure de gouvernance, des stratégies et des indicateurs pour suivre l'évolution de notre performance. Nous publions annuellement un Rapport sur le développement durable depuis 2002. Ce rapport a succédé au Rapport de performance environnementale qui existait depuis 1995.





Une démarche globale de développement durable (environnement, société et économie) devrait être mobilisatrice pour tous les employés. Or, certains se sentent moins concernés ou voient moins bien le rôle qu'ils pourraient y jouer.

Il est facile d'associer le développement durable avec l'environnement. On parle spontanément de recyclage ou de covoiturage, des mesures à caractère environnemental. Mais il est plus difficile de l'associer avec la société ou l'économie. C'est pourquoi une approche par fonctions est intéressante car chacun peut y trouver son compte.

Guy Lefebvre

Chargé d'équipe – Gestion
du développement durable
Affaires corporatives
et secrétariat général

EXEMPLES D'APPROCHE PAR FONCTIONS

■ **GESTION IMMOBILIÈRE** Nous gérons quelque 85 bâtiments administratifs. Nous voyons à leur efficacité énergétique et environnementale. Fin 2015, la consommation énergétique moyenne atteignait 231 kWh/m² (280 kWh/m² en 2010), et les économies d'eau, 12,2 millions de litres – 258 millions de litres depuis 2007 (86 piscines olympiques). Plusieurs bâtiments présentent un intérêt patrimonial, aspect auquel nous portons une attention particulière lors de travaux de réfection.

■ **RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT** Notre Institut de recherche dispose annuellement de 130 M\$ pour ses activités. Nous avons un système de gestion environnementale qui rationalise la gestion des produits chimiques. Nous avons aussi une approche d'écinnovation pour nos projets. Illustration: ajout de poudre de verre au béton des nouvelles chambres, ces ouvrages souterrains servant à l'entretien du réseau. Le nouveau béton, par rapport au béton classique, génère moins d'impacts environnementaux et nécessite moins de matières premières pour sa fabrication.

■ **RELATIONS COMMUNAUTAIRES** Pour être lancé, un projet (production ou transport) doit remplir trois conditions: respect de l'environnement, rentabilité et acceptabilité sociale, cette dernière étant très importante pour l'entreprise. Plus d'une centaine de projets font l'objet d'un processus de participation du public chaque année.

■ **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION** Nous gérons un imposant parc d'imprimantes. En 2009, nous avons amorcé l'intégration de la fonction écosécurisée sur certaines de ces machines, qui nécessite l'utilisation de la carte d'accès de l'employé pour imprimer un document. Depuis, l'économie de papier est de 10 % par année. D'autre part, nos lieux de travail sont équipés d'une centaine de systèmes de vidéoconférence, ce qui a pour effet de réduire le nombre de déplacements d'affaires et les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées.

■ **LOGISTIQUE** Nous gérons le plus grand parc de véhicules du Québec. En 2006, dans le cadre d'un programme environnemental, nous avons commencé à intégrer des véhicules plus éconergétiques et à sensibiliser le personnel à la conduite écoresponsable. Fin 2015, les émissions de GES avaient diminué de 12,4 % par rapport à 2005.

INTÉGRER UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Que vous n'ayez pas encore entamé la mise sur pied d'une démarche de développement durable ou que vous soyez désireux de l'améliorer, ce guide s'adresse à vous.

Le guide débute par une démarche globale, complémentaire aux initiatives normatives nationales et internationales reconnues. Le guide propose ensuite des actions spécifiques à poser par fonctions. Ces actions pourront alimenter le plan d'action de l'entreprise. De plus, des exemples concrets d'éléments mis en place y sont présentés.

Bien qu'il soit important de considérer chacune des fonctions proposées, une démarche de développement durable débute en identifiant les enjeux les plus pertinents, ainsi que les actions les plus importantes et réalistes pour l'entreprise. On peut donc amorcer la démarche avec une fonction particulière de l'entreprise et ensuite y aller de façon plus globale.

Aux fins du Guide, le développement durable embrasse, sous un seul vocable, la gouvernance corporative, la responsabilité sociale, les meilleures pratiques environnementales, le développement de l'économie et, en même temps, il s'agit du véhicule à travers lequel les parties prenantes peuvent communiquer ensemble.



**MANQUE DE TEMPS,
DE RESSOURCES
OU D'EXPERTISE POUR
INTÉGRER UNE DÉMARCHE?**

NOUS POUVONS VOUS AIDER
À TROUVER DES RESSOURCES.

Pour communiquer
avec nous.



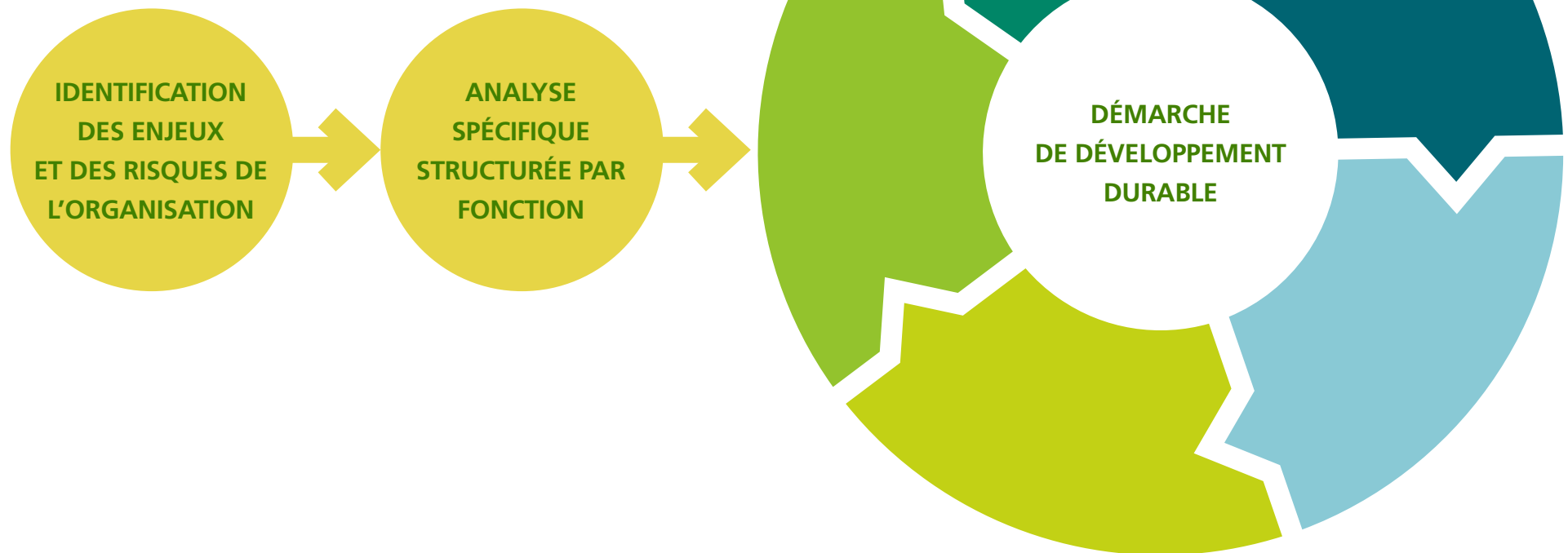
Implantation d'une démarche de développement durable

L'implantation d'une démarche de développement durable se réalise en plusieurs étapes, progressivement et selon les enjeux prioritaires identifiés en collaboration avec ses parties prenantes.

Chaque étape comporte un engagement plus soutenu permettant à une organisation de devenir plus durable.



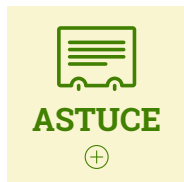
GLISSER LA SOURIS SUR UNE DES CINQ ÉTAPES AFIN D'OBTENIR UNE DESCRIPTION DE CHACUNE DE CELLES-CI.





Engagement

D'où peut surgir l'idée de la mise en place d'une démarche de développement durable ?



La décision, pour une entreprise, de s'engager vers la voie du développement durable peut avoir plusieurs origines. Elle peut notamment provenir de la direction, du responsable de l'environnement, d'un employé, à la demande ou à la suite de questions formulées par des parties intéressées externes ou encore à la suite de l'identification de certains risques ou enjeux susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'environnement ou la performance de l'organisation.

Dans chacun de ces cas, les éléments suivants doivent être pris en compte :

- la raison qui pousse l'entreprise à s'engager dans cette démarche ;
- les attentes de l'organisation par rapport aux avantages à en retirer ;
- les attentes des parties prenantes en matière de développement durable.

CONVAINCRE LA DIRECTION DE PASSER À L'ACTION

Pour une entreprise, il est fondamental d'obtenir l'appui et l'engagement de la direction avant d'instaurer une démarche de développement durable. En effet, l'intégration des principes de développement durable dans tous les aspects de la gouvernance envoie un signal clair de l'entreprise quant à son engagement à l'égard du développement durable.



Pour obtenir cet engagement, la personne qui a la responsabilité de présenter le dossier doit être en mesure de fournir des arguments portant sur les avantages et sur les défis liés à la mise en œuvre d'une démarche de développement durable.

Lorsque la direction est en accord avec le projet, il convient alors de formaliser les engagements en adoptant une vision globale, laquelle précise les orientations à long terme de l'entreprise. Un plan d'action doit également être élaboré afin de mettre en œuvre cette vision globale, laquelle doit contenir :

- L'énoncé de l'engagement de la direction ;
- Les engagements de l'entreprise ;
- L'approche de développement durable qui correspond à la mission et aux valeurs de l'entreprise et qui vous distingue de vos pairs ;
- Les orientations qui vous guideront pour définir votre stratégie de mise en œuvre ;
- Les objectifs environnementaux, sociaux et économiques qui sont ciblés par l'entreprise ;
- La stratégie de mise en œuvre ainsi que les modes de suivi ou d'évaluation.

L'évaluation de la structure organisationnelle est requise afin de s'assurer que le développement durable imprègne toute l'organisation. La démarche se poursuit alors par l'évaluation de la gouvernance. La notion de gouvernance inclut les éléments décisionnels tels la vision, la mission, les valeurs, les principes, les objectifs généraux, les priorités ainsi que le lien entre cette démarche et le plan stratégique de l'entreprise.



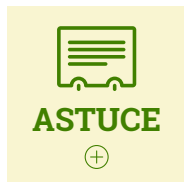
Ainsi, les étapes suivantes peuvent donc être élaborées :

1. Déterminer quel est l'engagement de la direction dans l'adoption et la mise en œuvre d'une démarche de développement durable.
2. Nommer un responsable de la démarche qui sera chargé de rendre compte à la direction de l'avancée des actions et de suivre la bonne exécution de la démarche à implanter.
3. Déterminer quelle est la vision de l'entreprise fondée sur une approche de développement durable ainsi que sa mission et ses valeurs. La vision est normalement élaborée par la direction de l'entreprise pour plusieurs années. La contribution d'un groupe de réflexion, constitué d'employés de divers services, est souhaitable pour cette étape.
4. Déterminer dans quelle mesure le développement durable est intégré dans la Politique, la Stratégie et le Plan d'action de l'entreprise et réviser ces documents à la lumière des données disponibles (ex. : plan d'adaptation aux changements climatiques ou politique de protection de la biodiversité de l'entreprise).
5. Déterminer l'étendue (périmètre et portée) de la démarche de développement durable.
6. Déterminer la pertinence de mettre sur pied un comité conjoint direction de l'entreprise – parties prenantes, et établir le processus de création et de fonctionnement de ce comité.
7. Mettre en place un processus et des mécanismes afin d'examiner régulièrement les résultats de la démarche et effectuer les ajustements nécessaires.
8. Déterminer de quelle manière la direction sera imputable de l'amélioration de la performance portant sur les enjeux prioritaires (ex. : influence du système de rémunération).



Évaluation de la performance

Connaitre l'état des lieux pour permettre le choix d'actions de l'entreprise



Puisque les enjeux diffèrent d'une entreprise à une autre et d'un secteur à un autre, votre entreprise doit identifier et évaluer ses propres enjeux et risques, y compris les risques à l'environnement et à la santé humaine des produits ou services offerts.

Pour simplifier l'exercice d'identification des enjeux, vous pouvez vous référer aux « questions centrales » de la norme ISO 26000, aux « aspects » des lignes directrices de la Global Reporting Initiative ou aux « enjeux » de la norme québécoise BNQ 21000. Ces enjeux peuvent être utilisés comme liste de départ à personnaliser en fonction des spécificités de votre entreprise et de son contexte interne et externe. Dans le cadre de cet exercice, votre organisation évaluera aussi sa conformité par rapport aux exigences juridiques et corporatives applicables.

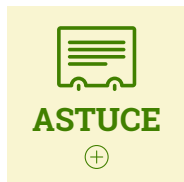
Votre entreprise doit évaluer sa performance par rapport à chaque enjeu. Cette évaluation peut se faire d'une façon globale, en traitant de tous les enjeux ou, d'une façon partielle, par secteur ou par fonction, par exemple l'approvisionnement ou la gestion des ressources humaines.

Lorsque les enjeux et risques sont identifiés, votre entreprise doit identifier ses enjeux prioritaires ainsi que ses objectifs.



Mobilisation des parties prenantes

Susciter l'engagement



L'étape de la mobilisation consiste à susciter l'engagement des employés ainsi que de l'ensemble des parties intéressées aussi appelées parties prenantes. À cette étape, il convient de sensibiliser et d'informer les parties prenantes, mais il est aussi essentiel de les consulter sur les enjeux et risques spécifiques de l'entreprise, sur leurs perceptions et sur les pistes de solution qu'elles préconisent.

L'engagement et la consultation des parties prenantes agissent comme radar pour votre entreprise, lui permettant idéalement d'identifier les risques et les occasions d'affaires que les dirigeants pourraient ignorer ou percevoir à un degré différent de priorité. Cet engagement permet aussi de mobiliser toutes les parties prenantes, ce qui facilite la mise en place des changements potentiels dans l'entreprise.

IDENTIFIER SES PARTIES PRENANTES POUR MIEUX ORIENTER SA DÉMARCHE

Les parties prenantes sont des entités ou des individus qui sont en mesure d'influencer une organisation, de bénéficier des retombées de ses activités, ou d'en subir les impacts. Parmi les critères qui peuvent contribuer à identifier les parties prenantes d'une entreprise, mentionnons, par exemple, leur influence, leur proximité et leur représentativité.



Les parties prenantes d'une entreprise peuvent être nombreuses et il peut être utile de déterminer lesquelles doivent être consultées en priorité. Pour ce faire, il est pertinent de se référer aux objectifs, aux engagements et aux enjeux identifiés.

ENTAMER UN DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Pour réussir l'étape du dialogue avec les parties prenantes, votre entreprise doit répondre à deux questions :

- Quoi demander ?
- Comment consulter ?

Pour déterminer ce qu'il convient de demander aux parties prenantes, il faut se référer aux objectifs de la démarche de développement durable.

Votre organisation peut utiliser différents modes de consultation qui seront adaptés à divers contextes. Il peut s'agir de rencontres de consultation avec plusieurs parties prenantes, d'enquêtes ou de rencontres individuelles. Le mode de consultation des parties prenantes est relatif à la nature de chaque entreprise, à son domaine d'activités et aux ressources qui sont disponibles. Il convient également de prendre en compte la nature et les particularités de la culture des parties prenantes ainsi que les moyens de communication qui leur sont accessibles. Chaque entreprise doit déterminer le mode de consultation le plus approprié et le plus efficace à la lumière de ses besoins et de son propre contexte.

Selon la pertinence, les parties prenantes peuvent être consultées tout au long de la démarche de développement durable, que ce soit à l'étape du diagnostic, de l'élaboration de la stratégie et du plan d'action, de la mise en œuvre de la démarche, du bilan ou même à l'étape de la reddition de comptes.



Mise en œuvre

Passer à l'action progressivement



Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action, il importe d'établir des objectifs généraux et des objectifs spécifiques. Ces objectifs doivent être liés aux enjeux priorités et crédibles face aux parties prenantes, être mesurables et être accompagnés d'un échéancier précis tout en étant guidés par un esprit ou des principes d'amélioration continue. Cette étape comprend la révision de certaines procédures et structures, y compris les stratégies, les actions prioritaires et les changements à apporter dans les responsabilités organisationnelles. La gouvernance du développement durable dans l'organisation et les responsabilités propres à chacun doivent ainsi être clairement établies.

Il est fortement recommandé d'identifier, dans un premier temps, les enjeux prioritaires et les objectifs de même que les actions à mettre en œuvre. Cela permettra, dans un second temps, d'établir des indicateurs qui viendront illustrer la réelle progression des travaux, des apprentissages et l'efficacité de la démarche. En effet, les indicateurs constituent des outils précis pour suivre l'évolution des apprentissages, des résultats ou de la performance.



L'intégration du développement durable nécessite un suivi régulier pour permettre à votre entreprise d'évaluer l'efficacité de son plan d'action, d'apporter les ajustements nécessaires et de divulguer ses résultats aux parties prenantes. Au départ, nous proposons un suivi trimestriel selon le rythme d'évolution des indicateurs. Le suivi du plan d'action peut être facilité ou amélioré par le développement d'outils de gestion, par exemple un système de gestion environnementale basé sur la norme ISO 14001, la formation continue des employés, mais aussi par la mise en place d'outils de reddition de comptes et d'indicateurs permettant d'évaluer les résultats atteints en fonction de cibles dont votre entreprise se sera dotée.



Reddition de comptes

Évaluer, suivre et communiquer sa performance



La reddition de comptes est une étape importante dans les démarches volontaires de développement durable. Pour une plus grande entreprise, la publication régulière d'un rapport de développement durable permet de mieux respecter le principe d'engagement et de transparence envers les parties prenantes. Ce rapport doit être produit en prenant en considération le public cible avec lequel votre entreprise souhaite communiquer. Par exemple, le langage utilisé pour la rédaction d'un bilan destiné aux employés d'une compagnie de haute technologie et les sujets qui y sont traités sont différents du langage utilisé et des sujets traités dans un bilan destiné aux clients d'un établissement de grande surface. Aussi, le tableau de bord de développement durable utilisé par les gestionnaires de l'entreprise ne nécessite pas les mêmes détails que l'information transmise aux parties prenantes.



IMPLANTER DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour chaque fonction
de l'entreprise,
identifiez, selon les
impacts, les objectifs à
atteindre et les actions
qui peuvent être
posées par l'entreprise.

Pour vous accompagner
dans la démarche,
consultez la liste d'outils et
de référentiels pertinents
et une étude de cas en
lien avec la fonction en
question.



**CLIQUER
SUR UNE DES
FONCTIONS**



Fonction



Comptabilité, finance et vérification interne

Il est parfois difficile de trouver des exemples visant à expliquer aux employés du service de la comptabilité et de la finance la nécessité et la pertinence d'intégrer le développement durable au sein de leur unité. Or, ceux-ci jouent un rôle crucial dans le cadre de l'intégration du développement durable dans les processus de l'entreprise puisqu'ils peuvent élaborer et suivre des indicateurs de performance de développement durable et effectuer des analyses financières des projets et programmes de développement durable.



ÉTUDES DE CAS

BANQUE ROYALE DU CANADA

Financement de projets de développement durable

[Lire l'étude de cas](#) (+)

INVESTORS GROUP

Politique d'investissement responsable.

[Lire l'étude de cas](#) (+)

[Consulter d'autres études de cas](#) ↗



[Impacts, objectifs et actions](#) (>)



[Outils et référentiels](#) (>)



Comptabilité, finance et vérification interne

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Complétude et transparence des états financiers	Démonstration de la bonne gouvernance de l'entreprise et du respect du code d'éthique et des lignes directrices en matière de transparence	■ Mettre en place un comité d'audit; ■ S'assurer que la comptabilité respecte les meilleures pratiques de transparence et d'éthique; ■ Développer un programme d'audit des données extra-financières; ■ Songer à la portée de ces audits et le besoin de vérification externe pour certaines portions; ■ Inclure une reddition de compte extra-financière aux états financiers.
Prise en compte des risques et des coûts sociaux et environnementaux	Assurance que les investissements faits par l'entreprise sont responsables	■ Procéder à un examen sélectif des investissements potentiels en vue d'identifier les projets présentant des avantages économiques, sociaux et environnementaux clairs (lors des demandes de prêts, garanties de prêt, subventions, capitalisation, commandites, etc). ■ Consulter les normes sectorielles et développer des politiques internes. ■ Adopter une politique d'investissement responsable.
	Influence des partenaires d'affaires (internes et externes)	■ Utiliser des instruments financiers pour inciter les partenaires à progresser en matière de développement durable. Par exemple: ☐ l'évaluation de la performance des employés; ☐ des incitatifs pour les clients et/ou les consommateurs (ex: programme de consigne).



Comptabilité, finance et vérification interne

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Prospérité et pérennité	Démonstration des bénéfices des investissements internes en lien avec le développement durable	■ Gérer les données pour assurer un suivi: ☐ des coûts environnementaux liés aux activités de l'entreprise; ☐ des coûts et bénéfices associés à l'éco-efficacité (économie d'énergie, de temps, de matériel, etc.); ☐ des coûts et bénéfices associés à l'écoconception d'un produit ou d'un service; ☐ des évaluations des impacts économiques liés à l'application des principes <u>pollueur-payeur</u> et <u>utilisateur-payeur</u>, de la <u>responsabilité élargie des producteurs</u>, des redevances applicables aux activités de l'entreprise, des émissions de GES et des crédits de carbone.
	Démonstration aux parties prenantes que l'entreprise planifie sa prospérité à court, moyen et long terme	■ Établir des indicateurs de performance financière mettant en valeur la gestion responsable: ☐ le rendement sur les actifs ou sur le capital investi; ☐ le ratio d'endettement; ☐ les investissements en capitaux; ☐ les investissements en ressources humaines (formation, etc.); ☐ les investissements dans les communautés locales; ☐ la répartition de la valeur économique générée; ☐ les activités de l'entreprise en termes de mouvements de capitaux divers.



Comptabilité, finance et vérification interne

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Prospérité et pérennité (suite)	Démonstration des bénéfices des investissements pour créer une marque plus responsable	■ Gérer les données pour assurer le suivi de l'augmentation des ventes découlant d'une meilleure image de l'entreprise, de l'exploitation de nouveaux marchés, etc.



Outils et référentiels

DÉCLARATION DE MONTRÉAL

L'engagement de Montréal sur le carbone est une initiative lancée lors de la conférence annuelle PRI in Person, à Montréal en septembre 2014. Les investisseurs institutionnels qui y adhèrent s'engagent à mesurer et à divulguer l'empreinte carbone de leurs portefeuilles d'actions. [↗](#)

GUIDE POUR UN FINANCEMENT RESPONSABLE DU MDDELCC

Le Guide pour un financement responsable est destiné à aider les organisations responsables d'activités de financement à cerner les enjeux liés au développement durable dans le cadre de leurs activités. [↗](#)

SASB – SUSTAINABILITY ACCOUNTING STANDARDS BOARD

Le SASB est un organisme indépendant qui élabore des « normes de comptabilité durable » visant à aider les entreprises à divulguer de façon transparente des informations de nature financière. [↗](#)

LES PRINCIPES DE L'ÉQUATEUR

Cadre de référence adopté par les institutions financières afin d'évaluer et de gérer les risques environnementaux et sociaux liés aux projets faisant l'objet d'un financement. [↗](#)

LES PRINCIPES DES NATIONS UNIES POUR L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

L'objectif des Principes pour l'investissement socialement responsable consiste à aider les investisseurs institutionnels à incorporer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur processus décisionnel d'investissement. [↗](#)

INITIATIVES EN FINANCE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES NATIONS UNIES

La Commission sur l'investissement des Nations Unies élabore des outils afin de promouvoir la transparence en matière d'investissement. [↗](#)

UN FSB (Financial Stability Board)

Le « Financial Stability Board » (FSB) est une organisation internationale relevant de l'ONU dont l'objectif consiste à fournir des recommandations portant sur le système financier global. [↗](#)



Fonction



Gestion immobilière

Selon l'inventaire québécois des gaz à effet de serre de 2013 (publié en 2016), le secteur du bâtiment représentait 9,5 % des émissions de gaz à effet de serre du Québec, soit l'équivalent de 7,7 mégatonnes en équivalent CO₂. Il serait toutefois possible, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP), de réaliser des réductions d'émissions de gaz à effet de serre de façon rapide, économique et efficace en intégrant des principes de développement durable.

Selon l'UNEP, le secteur du bâtiment serait également responsable de 12 % de la consommation globale d'eau douce et produirait environ 40 % de toutes les matières résiduelles ne pouvant être recyclées ou réutilisées.

Selon le World Green Building Council, plusieurs avantages ⊕ sont associés aux bâtiments écologiques et de haute performance.



ÉTUDE DE CAS

TOUR AIMIA

La Tour AIMIA obtient la certification LEED® Canada NE Or.

Lire l'étude de cas ⊕

Consulter le site Internet de la Corporation immobilière Kevric ↗

Consulter d'autres études de cas ↗



Impacts, objectifs et actions >



Outils et référentiels >



Gestion immobilière

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Efficacité énergétique	Réduction de la consommation et des coûts	■ Effectuer un audit énergétique; ■ Élaborer et mettre en place un programme d'optimisation de la performance énergétique; ■ Faire une analyse comparative du bâtiment; ■ Effectuer une remise en service et/ou une mise en service continue des systèmes mécaniques; ■ Utiliser des systèmes d'éclairage écoénergétiques; ■ Sensibiliser les employés à l'importance d'éteindre les lumières et les postes de travail à la fin de la journée.
Optimisation de l'utilisation de l'eau	Réduction des impacts environnementaux associés à la consommation d'eau potable	■ Installer des compteurs d'eau potable pour le bâtiment et/ou différents secteurs qui permettront de suivre la consommation au cours de l'année; ■ Remplacer les appareils de plomberie pour améliorer leur efficacité (ex. installer des aérateurs (5,7 l/min à 1,9 l/min) aux robinets des lavabos); ■ Assurer une gestion responsable des tours d'eau; ■ Intégrer des plantes résistantes à la sécheresse ainsi que des équipements et systèmes d'irrigation efficaces; ■ Voir la section Gestion environnementale pour d'autres actions relatives à l'économie de l'eau potable.



Gestion immobilière

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Gestion des ressources et matériaux	Réduction de la quantité de matières résiduelles et diminution des coûts associés à la gestion des matières résiduelles	■ Effectuer une caractérisation des matières résiduelles (ex: par immeuble, étage ou par locataire); ■ Acheter et utiliser une balance pour les matières résiduelles; ■ Élaborer et mettre en place un programme de gestion des matières résiduelles; ■ Mettre en place un programme pour la récupération des piles et batteries et des produits électroniques; ■ Fournir des bouteilles réutilisables et des fontaines d'eau filtrée aux éviers et abreuvoirs; ■ Fournir des tasses réutilisables pour le café; ■ Mettre en place la cueillette des matières compostables (dans les cuisines, restaurants, etc.).
	Réduction des impacts environnementaux associés à l'utilisation des ressources et matériaux	■ Effectuer des études de caractérisation environnementale lors de toutes transactions immobilières (achat ou location); ■ Développer et mettre en place des clauses environnementales dans les baux afin d'assurer la conformité aux exigences environnementales; ■ Élaborer et mettre en place un programme écologique du contrôle de l'érosion et/ou de la gestion du site; ■ Élaborer et mettre en place un programme de transports alternatifs; ■ Élaborer et mettre en place un plan d'achats responsables;



Gestion immobilière

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Gestion des ressources et matériaux (suite)	Réduction des impacts environnementaux associés à l'utilisation des ressources et matériaux (suite)	■ Élaborer et mettre en place un programme d'entretien ménager écologique; ■ Remplacer les fluorescents et les fluorescents compacts par des modèles contenant moins de mercure.
Qualité de l'environnement de travail	Amélioration de la qualité de l'air et du bien-être des occupants	■ Élaborer et mettre en place un programme de maintien et de surveillance du confort thermique; ■ Exiger des peintures, adhésifs, scellants et revêtements de sol avec faible contenu en COV; ■ Isoler les zones de travaux afin de limiter la dispersion de la poussière et autres contaminants; ■ Vérifier et maintenir des taux minimums d'apport d'air neuf pour le renouvellement d'air; ■ Assurer une gestion responsable des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante; ■ Verdir les aires extérieures de travail.



Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Qualité de l'environnement de travail (suite)	Encouragement de déplacements plus responsables	■ Installer des supports à vélo et des douches; ■ Réserver du stationnement pour le covoiturage; ■ Installer des bornes de recharge pour les voitures électriques. ■ Mettre à la disposition des employés et visiteurs un plan d'accès multimodal (affichage aux entrées, sur le site Internet, etc.) ■ Installer un stationnement sécurisé pour vélos ■ Réaliser au moins une activité promotionnelle par an (kiosque ou midi-conférence)



Outils et référentiels

CONSEIL DU BÂTIMENT DURABLE DU CANADA (certifications LEED)

La certification LEED offre une vérification par un tiers indépendant que le bâtiment, la maison ou la communauté a été conçu et construit en utilisant des stratégies visant à atteindre la haute performance dans des domaines clés de la santé humaine et l'environnement : aménagement écologique des sites, économies d'eau, efficacité énergétique, choix des matériaux, etc. [↗](#)

BOMA QUÉBEC (certification BOMA BEST)

BOMA BEST® (Building Environmental Standards) est un programme national lancé en 2005 par BOMA Canada pour satisfaire les besoins de l'industrie en matière de normes réalistes concernant la performance énergétique et environnementale des immeubles existants en se basant sur des informations exactes et vérifiées de façon indépendante. Le programme est passé d'une simple identification des meilleures pratiques clés à un programme qui comprend des normes communes, des outils variés d'évaluation en ligne et d'éducation, des vérifications indépendantes de données et une certification à cinq niveaux. [↗](#)

HYDRO-QUÉBEC (Programmes en efficacité énergétique)

L'entreprise offre différents appuis financiers et un soutien technique pour améliorer l'efficacité de vos installations et réduire votre consommation énergétique. [↗](#)

GAZ MÉTRO (efficacité énergétique)

L'entreprise offre des subventions pour faciliter l'acquisition d'équipements à efficacité énergétique supérieure ou permettre l'implantation de mesures d'efficacité énergétique dans votre entreprise. [↗](#)

COVOITURAGE AMT

Covoiturage AMT est un logiciel de covoiturage qui permet de trouver rapidement un ou plusieurs covoitureurs. Le système permet un jumelage entre personnes inscrites en fonction des lieux de départ et de destination, des heures de trajets ainsi que des préférences de chacun. Il s'agit d'un service gratuit, rapide, sécuritaire et facile à utiliser. [↗](#)

ASSOCIATION DES CENTRES DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU QUÉBEC (ACGDQ)

L'Association des Centres de gestion des déplacements du Québec regroupe six Centres de gestion des déplacements (CGD). Soutenus par le ministère des Transports du Québec, ces organismes ont pour mission de conseiller les employeurs, les institutions et les municipalités en matière de mobilité durable afin que tous y trouvent leur compte en matière environnementale, sociale et économique. [↗](#)



Fonction



Recherche et développement

Les activités de recherche et de développement constituent une activité fondamentale d'une entreprise lui permettant d'innover et de rester compétitive. Parmi les bénéfices liés à cette activité, notons la réduction des impacts environnementaux, tout au long du cycle de vie du produit, et une meilleure efficacité au niveau des procédés pouvant mener à une réduction des coûts.

Selon une étude réalisée par l'Institut de développement de produits et le Pôle Écoconception et Management du Cycle de vie en France, 96 % des répondants considèrent que l'écoconception des produits a un effet positif ou neutre sur les profits de l'entreprise. La marge bénéficiaire des produits éco conçus se situe en moyenne à 12 % au-dessus de la marge des produits conçus de façon conventionnelle.

L'écoconception, ou éco innovation, est un outil qui consiste à intégrer des critères de développement durable à la conception ou à l'amélioration de produits et de services. Pour un produit, par exemple, elle couvre toutes les étapes de son cycle de vie – fabrication, distribution, utilisation, valorisation ou élimination.



ÉTUDE DE CAS

ROSSIGNOL

Écoconception
de skis

Lire l'étude de cas [+](#)

Consulter le site Internet
du pôle écoconception [↗](#)

Consulter d'autres études de cas [↗](#)



Impacts, objectifs et actions [➤](#)



Outils et référentiels [➤](#)



Recherche et développement

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Consommation et valorisation des matières premières	Réduction de la consommation et maximisation de l'utilisation des matières premières et détournement des matières de l'enfouissement	■ Réduire l'emballage ; ■ Choisir des matériaux robustes et moins toxiques ; ■ Maximiser l'utilisation de matières recyclées ou recyclables ; ■ Réduire le volume ou le poids des produits fabriqués ; ■ Analyser différentes alternatives pour la récupération ou la réutilisation des matériaux en fin de vie ; ■ Concevoir les produits de manière à ce qu'ils puissent facilement être désassemblés afin de faciliter le tri des matières en fin de vie ; ■ Selon le principe de l'<u>écologie industrielle</u>, évaluer le potentiel d'utiliser certaines matières résiduelles provenant d'autres entreprises ou qui peuvent être utilisées par d'autres entreprises et ainsi développer de nouvelles sources de valorisation.
	Prolongation de la durée de vie des produits fabriqués et promotion de la réparation plutôt que du remplacement	■ Choisir des matériaux robustes ; ■ Analyser des alternatives pour améliorer la pérennité des produits ; ■ Concevoir les produits de manière à ce qu'ils puissent facilement être désassemblés afin de faciliter leur réparation si nécessaire ; ■ Fabriquer des produits maniables, polyvalents, confortables et efficaces.



Recherche et développement

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Efficacité énergétique	Diminution des coûts d'exploitation et réduction de la consommation énergétique du produit	■ Réaliser une analyse <u>d'éco-efficacité</u> .
Émissions de contaminants et de GES	Diminution ou évitement des émissions de contaminants dans l'air, l'eau et le sol	■ Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables; ■ Concevoir des produits/services qui diminuent à la source le risque d'une fuite ou d'un déversement; ■ Réduire les émissions fugitives (fuites), changement de réfrigérant pour des réfrigérants naturels ou des gaz à moindre pouvoir de réchauffement global, captage et/ou combustion des GES; ■ Choisir des matériaux moins toxiques.
Nuisances et sécurité pour les consommateurs	Réduction du bruit, des odeurs, des poussières, des émissions de gaz	■ Choisir des matériaux moins toxiques (ex.: sans COV).



Outils et référentiels

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC (CRIQ)

Le CRIQ vous offre une gamme d'essais et de tests spécialisés étendus et l'accès à de nombreux équipements à la fine pointe de la technologie. En plus, le CRIQ est en mesure de vous assurer un accompagnement personnalisé et des formations sur mesure. [↗](#)

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS

L'Institut de développement de produits est une organisation à but non lucratif dont la mission est d'accélérer l'adoption de meilleures pratiques en développement de produits et en écoconception afin de rendre les entreprises plus compétitives. [↗](#)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION

Parcourez la documentation et les ressources répertoriées dans ce site pour découvrir différentes façons de rendre votre entreprise plus innovante et comprendre les enjeux que soulève l'innovation en entreprise afin d'en tirer le meilleur parti. [↗](#)

PROGRAMME DE LA RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

La responsabilité élargie des producteurs (REP) constitue une approche qui vise à transférer la responsabilité de la gestion des matières résiduelles engendrées par la consommation de divers produits aux entreprises qui sont à l'origine de leur mise en marché sur un territoire donné. [↗](#)

CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE SUR LE CYCLE DE VIE DES PRODUITS, PROCÉDÉS ET SERVICES (CIRAIG)

Il s'agit d'un centre d'expertise en cycle de vie reconnu mondialement pour ses travaux et initiatives bâtis sur de solides assises scientifiques et plus de dix années d'expérience appliquée. Le CIRAIG accompagne les industries, les gouvernements, les organisations et les consommateurs dans leur démarche vers un développement durable soutenu par la pensée cycle de vie. [↗](#)

INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

Le gouvernement canadien met en œuvre diverses initiatives et mesures en matière de financement pour les petites entreprises, de recherche, de commercialisation des résultats de la recherche, de renforcement de l'attractivité du secteur pour les investisseurs ainsi que de propriété intellectuelle. Ces mesures visent à stimuler l'innovation et à renforcer l'écosystème de l'industrie partout au Canada, dont un engagement à renforcer les réseaux et les pôles d'innovation. [↗](#)

HYDRO-QUÉBEC (INNOVATION)

L'innovation technologique fait partie des grandes orientations de développement d'Hydro-Québec. Depuis 40 ans, l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) consacre savoir et énergie à améliorer la performance opérationnelle de l'entreprise, développer ses pôles de croissance et mieux servir ses clients. [↗](#)



Fonction



Relations communautaires

Les enjeux entourant les relations avec les communautés concernent autant les investissements communautaires que l'acceptabilité communautaire des projets. Cependant, il est important de ne pas confondre l'acceptabilité communautaire et l'acceptabilité sociale. En plus d'inclure l'acceptabilité communautaire, l'acceptabilité sociale comprend aussi l'acceptabilité sociopolitique et de marché.

À titre de citoyen corporatif, l'entreprise a un rôle social à jouer au sein de sa communauté. En procédant à des investissements communautaires, elle redonne une partie de ce qu'elle reçoit à la communauté. Une communication régulière et transparente autant avec le personnel que la communauté est primordiale. Elle permet d'établir une confiance mutuelle, de maintenir une adhésion du personnel aux objectifs de l'entreprise et de susciter la créativité.



ÉTUDE DE CAS

NEMASKA LITHIUM

Développement d'une relation de confiance avec la communauté crie de Nemaska

Lire l'étude de cas (+)

Consulter le site Internet de Nemaska Lithium ↗

Consulter d'autres études de cas ↗



Impacts, objectifs et actions (>)



Outils et référentiels (>)



Relations communautaires

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Acceptabilité communautaire	Amélioration de l'acceptabilité des installations/projets et action en bon citoyen corporatif	■ Définir l'engagement de l'entreprise dans la communauté; ■ Assigner une personne aux relations avec la communauté; ■ Établir un mécanisme ou un lien clair de communication avec la communauté; ■ Procéder à une étude de caractérisation du voisinage; ■ Colliger de l'information sur le territoire, l'harmonisation des usages sur le territoire, le respect des usages; ■ Déterminer quelles sont les parties prenantes communautaires de l'entreprise (y compris les communautés autochtones), évaluer leur environnement et déterminer leurs besoins ou attentes; ■ Évaluer la participation de l'entreprise dans le développement économique du territoire; ■ Développer une formation des employés au sujet des relations avec les communautés.
	Vérification, sur une base régulière, des préoccupations et de la perception de la communauté locale par rapport aux activités de l'entreprise	■ Déterminer quelle est la perception de l'entreprise par le voisinage et la communauté;



Relations communautaires

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Acceptabilité communautaire (suite)	Vérification, sur une base régulière, des préoccupations et de la perception de la communauté locale par rapport aux activités de l'entreprise (suite)	■ Mettre en œuvre des activités et des outils de communication ou de dialogue avec les communautés: ☐ activité portes ouvertes ou assemblée publique; ☐ comité ou table d'échanges d'information; ☐ conférence de presse et entrevue avec les médias; ☐ visite de chantier; ☐ inauguration dans le milieu; ☐ publication d'un bulletin d'information; ☐ sondage des parties prenantes locales; ☐ Etc.
Investissements communautaires	Visibilité et présence locale	■ Mettre en place un programme de dons en lien avec les valeurs de l'entreprise; ■ Mettre en place un programme de commandites comportant des critères d'attribution transparents et assurant une bonne visibilité locale; ■ Mettre en place un programme encourageant le bénévolat des employés (ex. aide financière directe aux organismes auxquels les employés viennent en aide); ■ Développer des partenariats avec des OBNL locaux; ■ Communiquer efficacement l'engagement de l'entreprise dans la communauté (communiqué de presse, rapport sur le développement durable, publication corporative locale, conférence de presse, blogue, site Internet, médias sociaux, etc.).



Relations communautaires

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Intégration économique locale	Emploi local et sélection d'entreprises locales	■ Prioriser une main-d'œuvre locale autant au niveau du personnel qu'auprès des fournisseurs; ■ Évaluer la possibilité d'utiliser des résidus d'une entreprise de la région comme intrant dans un ou des produits ou processus de l'entreprise ainsi que l'inverse (écologie industrielle);
Transparence et cohérence des messages de l'organisation	Information des employés sur l'engagement communautaire de l'entreprise	■ Communiquer les diverses initiatives sociales auprès des employés régulièrement (ex. : bulletin). Ce bulletin peut également servir à faire connaître et à reconnaître les initiatives des employés, ce qui permettra de susciter leur engagement.



Outils et référentiels

GUIDE DE BON VOISINAGE DU CPEQ

Ce guide présente plusieurs outils pratiques destinés principalement à créer et à maintenir des relations de bon voisinage. Toutes les étapes qu'il présente peuvent être intégrées à un système de gestion environnementale et aux outils de suivi qu'une entreprise possède déjà (identification des aspects, exigences légales et autres, suivi des contrôles en place, processus de gestion de changement, formation, plan de communication, etc.).

GUIDE DES BONNES PRATIQUES AFIN DE FAVORISER L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DE PROJETS DU CPEQ

Ce guide vise à compléter les ressources existantes en offrant aux entreprises un outil pratique qui suggère l'attitude à adopter et énumère les phases principales ainsi que les mesures à mettre en œuvre afin de favoriser l'acceptabilité sociale d'un nouveau projet. Il vise également à assister les entreprises afin d'éviter une potentielle crise.

INDUSTRIE CANADA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES — Guide de mise en œuvre à l'intention des entreprises canadiennes

Ce guide fournit des renseignements portant sur la préparation d'une analyse de rentabilisation en vue de mener des initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises.

ORIENTATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES EN MATIÈRE D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE (Livre vert)

Ce livre est le fruit d'une réflexion importante menée par le Ministère qui se traduit par de grandes orientations sur lesquelles le Ministère adaptera ses mécanismes de consultation afin de favoriser une meilleure conciliation des usages ainsi que l'acceptabilité sociale des projets en développement.

HYDRO-QUÉBEC (Participation du public)

Les projets et les activités d'Hydro-Québec ont des incidences sur le milieu social environnant et sur l'ensemble de l'économie du Québec. L'entreprise se fait un devoir de favoriser un accueil favorable de ses activités par l'atténuation de leurs effets négatifs et l'optimisation de leurs effets positifs.

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE - Étude sommaire sur les processus et les facteurs d'acceptabilité sociale pour le secteur industriel

Ce document vise à informer les décideurs, mais aussi les citoyens, sur le concept d'acceptabilité sociale, son évolution, les diverses façons dont il a été mis en œuvre, les leçons tirées d'expériences récentes notamment en ce qui a trait aux facteurs qui influencent l'acceptabilité sociale d'un projet et à propos des conditions de succès de tels processus.



Fonction



Technologies de l'information

Les technologies de l'information contribuent à réduire les impacts environnementaux causés par le transport et la logistique des entreprises. Cependant, elles entraînent aussi des répercussions négatives sur l'environnement qui peuvent être réduites.



ÉTUDES DE CAS

TELUS

Installation d'un centre de données en climat tempéré et frais

Lire l'étude de cas ⊕

Consulter d'autres études de cas ↗



Impacts, objectifs et actions >



Outils et référentiels >



Technologies de l'information

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Standardisation de l'information	Collecte de données facilitée	■ Implanter un programme interne de collecte, traitement, classification et archivage de données afin de favoriser et faciliter la reddition de comptes financière et extra-financière.
Optimisation des opérations	Amélioration de la performance générale de l'entreprise	■ Évaluer le rôle des technologies de l'information au sein de l'entreprise, surtout par rapport à l'optimisation des systèmes, des processus, des ressources et des données de gestion; ■ Améliorer l'utilisation des technologies de l'information afin d'augmenter l'efficacité des processus et réduire la consommation d'énergie ou de matériaux (logiciels pour la gestion d'inventaire et des manipulations, planification des découpages, lavages, chauffages, contrôle des points de consigne, contrôle de qualité des matériaux et produits, détection et arrêt automatique en cas de défaillance).
	Maximisation de la durée de vie des équipements	■ Implanter des programmes d'inspection, de mise à niveau, de protection et d'entretien préventif sur les équipements afin de prolonger leur performance, leur efficacité et leur durée de vie utile; ■ Réduire l'exposition des équipements aux poussières et solvants.
Efficacité énergétique	Diminution de la consommation d'énergie, des émissions de GES et des coûts d'exploitation	■ Mettre en place des systèmes de suivis des émissions de GES et de contaminants atmosphériques associées à la fabrication et à l'utilisation des technologies de l'information; ■ Réviser les politiques de gestion des technologies de l'information afin de réduire l'énergie consommée par les équipements;



Technologies de l'information

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Efficacité énergétique (suite)	Diminution de la consommation d'énergie, des émissions de GES et des coûts d'exploitation (suite)	■ Entretenir et calibrer les appareils et équipements afin d'optimiser leur consommation d'énergie, contrôler les appels de puissance maximale; ■ Configurer les ordinateurs et autres équipements afin que le mode veille s'applique par défaut et rapidement; ■ Favoriser l'hébergement des centres de données dans des bâtiments durables et écologiques situés dans des régions où le potentiel de refroidissement naturel est élevé; ■ Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables (hydro, éolien, solaire, géothermie) pour l'alimentation des appareils et l'opération des centres de données; ■ Améliorer l'efficacité des systèmes de refroidissement utilisés (ex. roues thermiques), réduire les quantités de gaz réfrigérant, récupérer et valoriser la chaleur émise; ■ Favoriser l'utilisation de logiciels à faible consommation d'énergie et de ressources (écoconception logicielle); ■ Favoriser l'emploi d'équipements ou de matériaux recyclés dans le choix de nouveaux équipements électroniques.
Gestion des matières résiduelles	Génération de matières résiduelles réduite	■ Configurer les ordinateurs afin que l'impression se fasse en mode recto verso par défaut; ■ Favoriser l'utilisation d'un deuxième écran qui facilite le travail tout en évitant l'impression;



Technologies de l'information

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Gestion des matières résiduelles (suite)	Génération de matières résiduelles réduite (suite)	■ Implanter les modes d'impression éco-sécurisés qui exigent que le personnel se déplace à l'imprimante afin de démarrer l'impression sur place; ■ Intégrer le prix des impressions au coût des projets; ■ Afficher à la vue des employés le nombre de feuilles imprimées par période; ■ Réduire l'usage des batteries et systèmes de relève en cas de panne (possibilité d'utiliser d'autres formes de stockage d'énergie, par exemple des roues d'inertie); ■ Favoriser le choix de produits innovants sur le plan technologique, plus respectueux de l'environnement; ■ Voir à l'entretien des équipements, établir un mode de gestion responsable en fin de vie utile et favoriser la réutilisation locale ou externe.
	Récupération et recyclage favorisés	■ Installer des boîtes pour le recyclage des produits visés par un programme de récupération et de valorisation des produits électroniques (ordinateurs, photocopieurs, imprimantes, cellulaires, etc.).
Sécurité des données	Amélioration de la protection des informations	■ Mettre en place les systèmes de protection adéquats afin de minimiser les risques de détérioration, perte, divulgation ou modification des informations.
Continuité des affaires	Système de relève à prévoir	■ Implanter un système assurant la continuité des affaires en cas de situation d'urgence (inondation, feu, panne informatique, etc.).



Outils et référentiels

RESSOURCES NATURELLES CANADA (ENERGYSTAR)

Un ordinateur certifié ENERGY STAR consomme 30 à 65 % moins d'énergie, en moyenne, qu'un modèle classique. Combinez votre ordinateur avec un écran certifié ENERGY STAR pour économiser encore plus d'énergie. Consommer moins d'énergie permet d'économiser de l'argent et de réduire votre empreinte carbone. [↗](#)

APPROVISIONNEMENT QUÉBEC (critères d'acquisition écoresponsables)

Il est aujourd'hui possible d'acheter du matériel informatique moins dommageable pour l'environnement. Celui-ci contient moins de substances toxiques et est conçu pour être plus facilement recyclable. De plus, l'utilisation d'équipements plus respectueux de l'environnement se traduit souvent par des économies d'énergie et, par conséquent, par une facture moins élevée. [↗](#)

ELECTRONIC PRODUCT ENVIRONMENTAL ASSESSMENT TOOL (EPEAT)

Écolabel permettant au consommateur d'évaluer l'effet d'un produit informatique sur l'environnement. Il distingue les produits certifiés en trois catégories répondant à différents critères de performance environnementale. (Anglais seulement) [↗](#)

FICHES TECHNIQUES POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS ÉCORESPONSABLES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable, des fiches techniques ont été élaborées pour l'acquisition de certains produits, notamment des produits liés aux technologies de l'information et des communications. [↗](#)

ESPACE QUÉBÉCOIS DE CONCERTATION SUR LES PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE (ECPAR)

L'ECPAR contribue à la création de valeur pour les organisations en supportant l'achat responsable et le développement durable sur les chaînes d'approvisionnement. Le site Internet de l'organisme propose également différentes fiches d'achat responsable. [↗](#)

ASSOCIATION POUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

L'Association pour le recyclage des produits (ARPE-Québec) est l'organisme de gestion à but non lucratif géré par l'industrie et reconnu par RECYC-QUÉBEC pour le recyclage des produits électroniques visés par la responsabilité élargie des producteurs. L'ARPE-Québec représente des manufacturiers, des distributeurs et des détaillants de produits électroniques mis en marché au Québec. [↗](#)



Fonction



Gestion environnementale

La prise en charge de la dimension environnementale du développement durable donne des outils à une entreprise afin d'identifier, de surveiller et d'atténuer l'impact de ses activités sur l'environnement.

Le service de l'environnement ou du développement durable de l'entreprise peut contribuer à donner des idées sur le choix des actions pertinentes à l'entreprise selon le domaine d'activité, mais aussi à faire le suivi de l'avancement des actions et des indicateurs de performance.



ÉTUDE DE CAS

RESTAURANT CHIC ALORS !

Un restaurant innovant dans la gestion environnementale

Lire l'étude de cas [+](#)

Consulter le site Internet de Chic Alors! [↗](#)

Consulter d'autres études de cas [↗](#)



Impacts, objectifs et actions [➤](#)



Outils et référentiels [➤](#)



Gestion environnementale

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques et des occasions d'affaires en environnement	Respect des exigences légales, sectorielles, corporatives et autres	■ Identifier et se conformer aux lois et règlements applicables et présenter la demande de permis/certificat d'autorisation pour toutes activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement (air, eau, sol); ■ Identifier et adhérer aux normes et obligations liées à votre secteur d'activité; ■ Mettre en place un système de gestion environnementale (selon la norme ISO 14001 : 2015, par exemple), afin d'intégrer la prévention de la pollution dans toutes les activités.
	Soutien des objectifs d'amélioration continue	■ Élaborer une politique environnementale et la communiquer à ses clients et fournisseurs; ■ Élaborer un plan de mise en œuvre de la politique environnementale avec des actions concrètes, des cibles et des indicateurs de performance de développement durable (selon la norme ISO 14001 : 2015, par exemple); ■ Collaborer avec le service d'approvisionnement afin d'intégrer les critères de développement durable dans la sélection et l'évaluation des fournisseurs stratégiques.



Gestion environnementale

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques et des occasions d'affaires en environnement par sujet	Gestion optimale des matières dangereuses	■ Se conformer aux règlements sur les matières dangereuses pour l'utilisation, l'entreposage sécuritaire et l'étiquetage des matières dangereuses; ■ Offrir de la formation aux employés qui utilisent des produits chimiques; ■ Acheter des produits chimiques en plus petites quantités pour éviter d'avoir à gérer des surplus et encourager les produits de la chimie verte; ■ Ne préparer que les quantités requises de produits chimiques; ■ Confier à des entreprises spécialisées la collecte des matières dangereuses.
	Réduction de la fréquence et de l'impact des déversements accidentels	■ S'assurer de la conformité d'entreposage des matières dangereuses et des matières dangereuses résiduelles; ■ Vérifier les équipements d'entreposage, l'état des réservoirs extérieurs par exemple, de manière périodique; ■ Avoir des bacs de rétention des produits dangereux ou produits chimiques qui peuvent contenir au moins 125 % du volume du produit; ■ Acquérir le matériel de base pour confiner les déversements afin d'en réduire l'étendue (absorbant, boudin); ■ Prévoir des dispositifs antidébordement lors du transvasement de produits (citerne vers réservoir ou réservoir vers réservoir); ■ Remplacer les réservoirs non étanches par des réservoirs anticorrosion; ■ Avoir un plan de mesures d'urgence en cas d'accident;



Gestion environnementale

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques et des occasions d'affaires en environnement par sujet (suite)	Réduction de la fréquence et de l'impact des déversements accidentels (suite)	■ Diminuer les quantités de produits au minimum nécessaire (inventaire plus petit) afin de limiter l'impact d'un déversement; ■ Sensibiliser les employés à la manipulation des produits à risque; ■ Avoir toutes les fiches signalétiques des produits sur place.
	Conformité des eaux usées aux normes environnementales	■ Vérifier la conformité aux normes de rejets municipales pour les branchements dans un réseau d'égout municipal; ■ S'assurer de la conformité environnementale des branchements autonomes; ■ Se conformer aux exigences de rejets environnementaux dans les cours d'eau; ■ Inspecter régulièrement la conformité des équipements d'évacuation des eaux usées; ■ Se fixer des normes internes et mettre un seuil d'alerte lors du dépassement de ces normes internes afin de vérifier un risque de dépassement des règlements municipaux ou autres; ■ Faire vérifier les rejets de manière périodique et proactive; ■ Installer des équipements de traitement d'eau usée (ex: séparateur eau-huile).



Gestion environnementale

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques et des occasions d'affaires en environnement par sujet (suite)	Prévention de la contamination des eaux souterraines et de surface	■ Respecter les distances réglementaires d'aménagement des puits d'eau (ex. 30 m minimum de tout système non étanche de traitement des eaux usées); ■ Avoir des puits d'observation et un programme de surveillance de la qualité des eaux souterraines; ■ Caractériser les rejets industriels et identifier les types de contaminants susceptibles d'affecter la qualité des eaux de surface ou souterraines.
	Économie d'eau	■ Faire un inventaire de la consommation en eau dans l'établissement; ■ Quantifier la consommation d'eau par des compteurs d'eau; ■ Établir un programme de modernisation des installations en optant pour des appareils consommant moins d'eau; ■ Installer des aérateurs sur les robinets existants à débit réduit; ■ Mettre en place des robinets d'eau qui se ferment automatiquement; ■ Baisser le niveau d'eau dans le réservoir des toilettes (ex. : baisser le niveau de la flotte); ■ Inspecter régulièrement les appareils sanitaires pour détecter les fuites (toilettes, robinet, etc.); ■ Installer si possible des toilettes à faible débit d'eau qui consomment 6 litres d'eau par rapport à 20 litres pour les toilettes traditionnelles; ■ Sensibiliser les employés aux mesures d'économie d'eau potable;



Gestion environnementale

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques et des occasions d'affaires en environnement par sujet (suite)	Économie d'eau (suite)	■ Analyser les intrants et extrants de la production pour adapter au besoin le procédé et minimiser la consommation d'eau; ■ Utiliser l'eau de pluie dans les procédés si possible; ■ Évaluer la possibilité de faire la réutilisation des eaux d'un procédé vers d'autres procédés avant leur rejet; ■ Revoir les procédés de nettoyage et évaluer la possibilité de diminuer les fréquences, le volume d'eau ou d'effectuer un nettoyage sans eau; ■ Éviter l'utilisation de système de refroidissement fonctionnant à l'eau en circuit ouvert; ■ Privilégier l'utilisation de systèmes en circuit fermé ou de systèmes de refroidissement à l'air.
	Déplacements plus écoresponsables	■ Éviter les déplacements inutiles et favoriser les vidéoconférences pour les réunions inter-bureaux; ■ Inciter les employés à faire du covoiturage pour se rendre au travail ou encourager le transport en commun; ■ Installer des supports à vélo et des douches; ■ Réserver du stationnement pour le covoiturage; ■ Installer des bornes de recharge pour les voitures électriques; ■ Acquérir pour le compte de l'entreprise un parc de véhicules à plus faible consommation d'essence ou des véhicules hybrides ou électriques;



Gestion environnementale

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques et des occasions d'affaires en environnement par sujet (suite)	Déplacements plus écoresponsables (suite)	■ Offrir des rabais aux employés sur les titres de transport en commun; ■ Mettre à la disposition des employés une plateforme permettant de trouver un partenaire pour faire du covoiturage; ■ Mettre à la disposition des employés et visiteurs un plan d'accès multimodal (affichage aux entrées, sur le site Internet, etc.); ■ Installer un stationnement sécurisé pour vélos; ■ Réaliser au moins une activité promotionnelle par an (kiosque ou midi-conférence).
	Lutte contre les émissions de GES et de contaminants atmosphériques (autre que transport)	■ Choisir une énergie plus propre pour le chauffage; ■ Évaluer et mesurer la qualité de l'air; ■ Diminuer les émissions de contaminants à la source (maîtrise de la consommation de solvants, substitution des solvants dans les agents de nettoyage, etc.); ■ Mettre en place des techniques de traitement des effluents gazeux, lorsque la substitution n'est pas possible ou ne permet pas de respecter la législation;



Gestion environnementale

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques et des occasions d'affaires en environnement par sujet (suite)	Lutte contre les émissions de GES et de contaminants atmosphériques (autre que transport) (suite)	■ Remplacer les peintures, vernis et adhésifs à forte teneur en solvant par des produits à plus faible teneur en COV; ■ Vérifier le bon fonctionnement des conduits d'évacuation (obstrués ou non); ■ Inventorier les points de fuite (ex. : fuites provenant de soupapes, de pompes, de vannes); ■ Rechercher des substituts aux solvants chlorés; ■ Étudier la modification de procédés pouvant permettre l'élimination des émissions ou leur réduction.
	Réduction de la consommation d'énergie	■ Sensibiliser les employés aux mesures simples à adopter en dehors des heures d'ouverture (ex. : éteindre les lumières, les ordinateurs, les imprimantes); ■ Définir des emplacements stratégiques de distribution des sources de lumière; ■ Favoriser l'éclairage naturel autant que possible; ■ Favoriser l'utilisation d'ampoules non énergivores et non chauffantes (ex. : lampes DEL); ■ Favoriser un aménagement intérieur offrant un bon éclairage, favoriser davantage les couleurs pâles que les couleurs sombres; ■ Privilégier les appareils certifiés Energy Star ou Choix Environnemental EcoLogo qui consomment moins d'énergie que des équipements courants;



Gestion environnementale

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques et des occasions d'affaires en environnement par sujet (suite)	Réduction de la consommation d'énergie (suite)	■ Effectuer l'analyse en ligne du profil de consommation énergétique de l'entreprise (ex. : sur le site d'Hydro-Québec) et appliquer les conseils de réduction de la consommation d'énergie; ■ S'assurer de réduire le chauffage et la climatisation les soirs et fins de semaine; ■ Favoriser les solutions de rechange aux sources d'énergies non renouvelables, par exemple les énergies hydraulique, solaire, éolienne et géothermique.
	Utilisation responsable du papier	■ Réduire la quantité de papier, notamment par la lecture des documents à l'écran, la transmission des documents par voie électronique, l'impression en mode recto-verso, la réutilisation du papier, etc.; ■ Favoriser le réemploi des fournitures de bureau en papier et en carton (ex. : chemises); ■ Adopter une politique d'achat responsable de papier (ex: papier de fibres post consommation ou certifié de forêts gérées durables).



Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques et des occasions d'affaires en environnement par sujet (suite)	Recyclage des matières valorisables conformément au <i>Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises</i>	■ Sensibiliser les employés à la hiérarchie des 3RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation); ■ Trier les canettes; ■ Utiliser de la vaisselle durable et réutilisable; ■ Recycler les cartouches d'encre; ■ Recycler les vieux bureaux et autres meubles; ■ Recycler le matériel informatique; ■ Récupérer les textiles, vêtements ou les uniformes usagés; ■ Si possible, retourner au fournisseur certains contenants ou palettes de bois, sinon les recycler.



Outils et référentiels

COVOITURAGE AMT

Covoiturage AMT est un logiciel de covoiturage qui permet de trouver rapidement un ou plusieurs covoitureurs. Le système permet un jumelage entre personnes inscrites en fonction des lieux de départ et de destination, des heures de trajets ainsi que des préférences de chacun. Il s'agit d'un service gratuit, rapide, sécuritaire et facile à utiliser. [↗](#)

RECYC-QUÉBEC

Le site Internet fournit des informations pertinentes et des programmes pour vous aider à mieux gérer les matières résiduelles de votre établissement. Votre entreprise peut y retrouver de l'aide financière ainsi que des guides qui vous permettront d'améliorer la gestion de vos matières résiduelles. [↗](#)

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Le gouvernement du Québec met plusieurs outils à votre disposition. Les guides, formations et programmes de financement répertoriés couvrent les enjeux liés à la mise en œuvre d'une démarche de développement durable en entreprise. [↗](#)

PLAN D'ACTION 2013-2020 SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ce plan présente différentes stratégies mises de l'avant par le Québec afin de poursuivre son virage vers une économie verte et de renforcer la résilience de la société québécoise à l'égard des impacts des changements climatiques. [↗](#)

NORME INTERNATIONALE ISO 14001:2015

La norme ISO 14001:2015 spécifie les exigences relatives à un système de gestion environnementale pouvant être utilisé par une entreprise pour améliorer sa performance environnementale. Cette norme est destinée à être utilisée par les organismes souhaitant gérer leurs responsabilités environnementales d'une manière systématique qui contribue au pilier environnemental du développement durable. [↗](#)

MDDELCC – Les technologies propres - L'autre manière d'assainir les eaux usées industrielles

Ce guide conçu par le MDDELCC donne des conseils pratiques et exemples d'actions à mettre en place dans l'entreprise pour réduire le volume des eaux usées ainsi que leurs charges polluantes. [↗](#)

ASSOCIATION DES CENTRES DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU QUÉBEC (ACGDQ)

L'Association des Centres de gestion des déplacements du Québec regroupe six Centres de gestion des déplacements (CGD). Soutenus par le ministère des Transports du Québec, ces organismes ont pour mission de conseiller les employeurs, les institutions et les municipalités en matière de mobilité durable afin que tous y trouvent leur compte en matière environnementale, sociale et économique. [↗](#)



Fonction



Ressources humaines et Santé-sécurité au travail

La dimension sociale du développement durable intègre la gestion des ressources humaines. En effet, les ressources humaines d'une entreprise sont au cœur de sa stratégie de développement durable et leur mobilisation est essentielle à sa mise en œuvre et à l'enracinement des principes de la responsabilité sociétale.

L'engagement d'une entreprise dans une démarche de développement durable suscite chez ses employés la motivation, la fierté et l'innovation. Cet engagement a donc pour effet d'attirer et de retenir ses employés, permettant à l'entreprise de se démarquer et d'exercer un leadership dans son secteur d'activités. Il en résulte des retombées sur le plan de la réduction des coûts et de la hausse de la productivité. En résumé, une saine gestion des ressources humaines crée une synergie positive gagnante pour l'entreprise.



ÉTUDE DE CAS

UBISOFT MONTRÉAL

Accès à un gymnase et autres soins de santé pour les employés

Lire l'étude de cas [+](#)

Consulter le document

La santé des employés fait partie de l'ADN d'Ubisoft Montréal [↗](#)

Consulter d'autres études de cas [↗](#)



Impacts, objectifs et actions [>](#)



Outils et référentiels [>](#)



Ressources humaines et Santé-sécurité au travail

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Santé et sécurité des employés	Réduction des accidents et des maladies professionnelles et promotion du mieux-être des employés	■ Implanter un système de gestion en santé et sécurité du travail (SST), y compris une politique de SST (ex. : OHSAS 18001); ■ Mettre en place un système de collecte et de suivi des objectifs en matière de SST; ■ Mettre en place un programme d'hygiène industrielle et de suivi des maladies professionnelles; ■ Former le personnel en matière de SST; ■ Intégrer la SST dans les rapports trimestriels présentés à la direction à l'aide d'objectifs précis; ■ Mettre en place un programme de mieux-être favorisant les saines habitudes de vie pour les travailleurs et pour leur famille (ex. : abonnement à un centre de conditionnement physique, séances d'information sur la nutrition, activités de groupe via le club social, programme de dépistage de maladies, suivi et réinsertion liés à la santé mentale); ■ Intégration graduelle des sous-traitants dans la démarche SST.
Conditions et relations de travail	Programmes adaptés aux nouvelles réalités du marché du travail afin d'assurer la rétention des ressources	■ Élaborer des programmes prenant en compte la conciliation travail – famille (ex. : la flexibilité des horaires de travail ou le télétravail, lorsque la situation le permet); ■ Adopter une culture favorisant la consultation des employés dans la prise de décision (mentorat et autonomie);



Ressources humaines et Santé-sécurité au travail

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Conditions et relations de travail (suite)	Programmes adaptés aux nouvelles réalités du marché du travail afin d'assurer la rétention des ressources (suite)	■ Élaborer des programmes de rencontres périodiques avec le supérieur immédiat; ■ Établir un mécanisme visant à intégrer la performance environnementale et en Santé et Sécurité dans le programme d'évaluation des cadres et employés; ■ Offrir de bons programmes d'assurances collectives et de retraite; ■ Lorsque la situation s'y prête, mettre en place un programme favorisant le transport en commun ou facilitant la garde des enfants (ex. : centre de la petite enfance sur le site de l'entreprise); ■ Reconnaître le droit d'association et de négociation; ■ Élaborer une politique d'équité salariale et d'égalité des chances; ■ Valoriser la diversité culturelle et intergénérationnelle; ■ Établir des mécanismes de résolution de conflit.
Formation et développement des ressources	Leader dans son secteur d'activités	■ Offrir des formations pour favoriser le développement des employés (coaching, mentorat, programme universitaire, programme de leadership et programme de rotation, etc.); ■ Offrir des bourses d'études; ■ Participer à des congrès internationaux pertinents aux activités; ■ Réaliser des investissements en recherche et développement.



Ressources humaines et Santé-sécurité au travail

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Engagement, communication et transparence	Crédibilité de l'entreprise en matière de développement durable, engagement et participation des employés	■ Adopter et mettre à jour un plan d'action en matière de développement durable; ■ Consulter les employés, à titre de partie prenante, pour identifier les enjeux d'intérêt, les solutions possibles; ■ Mettre en place des programmes de bénévolat autorisant les employés à participer à des causes sociales ou environnementales; ■ Mettre en œuvre des activités et des outils de dialogue et de reconnaissance des employés: ☐ comité de développement durable ☐ journée ou semaine du développement durable ☐ concours ☐ mérite du développement durable; ■ Communiquer à l'interne les réalisations de l'entreprise (ex. : bulletin mensuel ou trimestriel) faisant état de la performance de l'entreprise à l'égard de certains indicateurs, de l'atteinte d'objectifs environnementaux et socio-économiques. Ce bulletin peut également servir à faire connaître et à reconnaître les initiatives des employés, ce qui permettra de susciter leur engagement.



Outils et référentiels

NORME INTERNATIONALE OHSAS 18001

La norme OHSAS 18001 permet l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de gestion en matière de Santé et Sécurité. [↗](#)

ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS (CRHA)

L'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés est une référence en matière de pratiques de gestion des employés. Il assure la protection du public et contribue à l'avancement de ses membres. Par ses interventions publiques, il exerce un rôle d'influence majeur dans le monde du travail au Québec. L'Ordre participe ainsi activement au maintien de l'équilibre entre la réussite des organisations et le bien-être des employés. [↗](#)

CONSEILRH.CA

Le Conseil RH a produit plusieurs guides en faveur des enjeux relatifs à la main-d'œuvre. Son action était guidée par cinq priorités stratégiques : renforcer les pratiques de gestion RH, soutenir le développement des compétences et l'apprentissage lié au travail, acquérir et partager des connaissances au sujet de la main-d'œuvre communautaire, favoriser le développement du leadership et la planification de la relève, promouvoir une culture inclusive. [↗](#)

COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CNESST)

La CNESST est l'organisme auquel le gouvernement du Québec a confié la promotion des droits et des obligations en matière de travail. Elle en assure le respect auprès des travailleurs et des employeurs québécois. [↗](#)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION

Plusieurs guides et outils sont proposés, notamment Comment devenir un employeur de choix et stimuler la cohésion de votre équipe. [↗](#)

ASSOCIATION DES CENTRES DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU QUÉBEC (ACGDQ)

L'Association des Centres de gestion des déplacements du Québec regroupe six Centres de gestion des déplacements (CGD). Soutenus par le ministère des Transports du Québec, ces organismes ont pour mission de conseiller les employeurs, les institutions et les municipalités en matière de mobilité durable afin que tous y trouvent leur compte en matière environnementale, sociale et économique. [↗](#)



Fonction



Logistique

Afin de mettre en place une logistique répondant à une démarche de développement durable, une approche globale consisterait à améliorer les performances économiques, sociales et environnementales de l'organisation du transport au-delà des quatre sous-systèmes de cette fonction, soit l'approvisionnement, la production, la distribution et les retours.



ÉTUDE DE CAS

GAZ MÉTRO

Amélioration de la chaîne logistique en favorisant les fournisseurs locaux

Lire l'étude de cas (+)

Consulter d'autres études de cas ↗



Impacts, objectifs et actions (>)



Outils et référentiels (>)



Logistique

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Entreposage et emballage de produits et de matières	Optimisation de l'entreposage et de l'emballage des produits	■ Accroître la compacité de l'emballage et du produit pour rentabiliser l'espace disponible du véhicule et augmenter le taux de remplissage; ■ Concevoir des emballages durables en fonction de la hiérarchie des 3RV (réduction à la source de l'emballage, emballages à usages multiples, recyclables, etc.); ■ Instaurer une politique de retour/d'échange des emballages de produits avec les fournisseurs ou clients; ■ Adapter les machines ou procédés d'emballage pour découper et adapter les emballages à la taille de leurs contenants.
	Gestion des produits en fin de vie utile	■ Offrir aux clients un système de collecte et de recyclage des produits en fin de vie utile (ex.: intégration du principe de la responsabilité élargie des producteurs); ■ Collaborer avec tous les acteurs de la chaîne logistique, y compris institutionnels, et mettre en commun des moyens pour densifier les volumes et optimiser les tournées et l'entreposage (surtout pour les acteurs économiques de petite taille qui pourront optimiser leur logistique).



Logistique

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Transport	Réduction des distances entre les différentes infrastructures logistiques et réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre	■ Implanter une politique d'achat de véhicules émettant moins de GES (véhicules hybrides, électriques, utilisation de biocarburants ou de gaz naturel) ou intégrer des critères environnementaux dans les ententes de services avec les transporteurs; ■ Organiser la totalité de la chaîne logistique de manière intégrée pour réduire certaines distances et les coûts de transport induits, mais aussi pour limiter le nombre d'entrepôts et de plates-formes logistiques; ■ Optimiser les tournées des véhicules entre les différentes infrastructures logistiques (regroupement des voyages, éviter le retour à vide du véhicule, etc.); ■ Former les conducteurs sur l'éco-conduite et les encourager à mettre en pratique les principes de l'éco-conduite (limiter la marche au ralenti, etc.); ■ Évaluer les impacts environnementaux des moyens de transport internes et externes; ■ Envisager des solutions alternatives à la route comme le fret ferroviaire, maritime ou fluvial pour le maillon le plus long de la chaîne de transport; ■ Adapter le type de véhicules en prenant en compte les problématiques de sécurité, de partage de la voirie, de congestion, de bruit ou de pollution (par exemple utiliser des plus petits véhicules dans un environnement urbain comparativement à un poids lourd).



Logistique

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Transport (suite)	Amélioration des opérations de la chaîne logistique	■ Utiliser un logiciel de gestion du transport (<i>Transport Management System</i>) pour planifier, observer l'exécution des opérations et réduire les réclamations et les retours; ■ Utiliser des outils de géolocalisation des véhicules, de radionavigation, l'étiquetage des marchandises avec des codes-barres facilitant l'identification ou la dématérialisation des procédures administratives.
	Réduction du nombre de trajets à vide	■ Organiser des circuits de retour (logistique inverse) pour les invendus et malfaçons et ceux liés au tri et la gestion des déchets; ■ Créer des synergies (écologie industrielle).



Outils et référentiels

ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ)

Créé à l'initiative des entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés, Éco Entreprises Québec est un organisme privé sans but lucratif depuis 2005. C'est l'organisme qui élabore le tarif et perçoit la contribution des entreprises, laquelle est ensuite redistribuée afin de financer les services municipaux de collecte sélective au Québec. ÉEQ encourage également l'innovation et le partage des meilleures pratiques dans le but d'optimiser la chaîne de valeur des matières recyclables. [↗](#)

ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (OptimEco.ca)

OptimEco.ca vise à appuyer les entreprises faisant affaire au Canada dans la conception de leurs emballages et imprimés en offrant de l'information factuelle sur l'optimisation d'emballages. OptimEco.ca offre également une foule d'outils pour accompagner les entreprises dans la mise en place d'une démarche d'écoconception, en plus d'offrir un programme de formation et d'accompagnement. [↗](#)

ASSOCIATION DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES DU QUÉBEC (AVEQ)

L'AVÉQ est une association qui participe activement à la cause de l'électrification des transports au Québec. Elle contribue à de nombreux événements de promotion de l'électromobilité tels que *Branchez-vous* et les *Rendez-vous Branchés*. [↗](#)

LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Le Circuit électrique est le plus important réseau de recharge public de véhicules électriques au Québec. [↗](#)

GAZ MÉTRO (Solutions Transport)

Gaz Métro offre aux entreprises une évaluation du potentiel de migration de votre parc de véhicules vers le gaz naturel, notamment afin de réduire les émissions de GES de votre parc de véhicules. [↗](#)



Fonction



Production et opérations

Les procédés de production sont au cœur des activités d'une entreprise de transformation. Les enjeux entourant la production concernent autant la productivité et la rentabilité de l'usine que la santé des travailleurs et les risques associés aux rejets dans l'environnement.



ÉTUDE DE CAS

LAVO

Amélioration de l'efficacité de la production et réduction de la consommation d'énergie

Lire l'étude de cas

Consulter le site Internet de Lavo

Consulter d'autres études de cas



Impacts, objectifs et actions



Outils et référentiels



Production et opérations

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Optimisation des procédés	Amélioration de la performance	■ Réviser les modes et procédés de production afin d'en augmenter l'efficacité en utilisant, par exemple, l'approche <i>lean</i>, la gestion sans gaspillage ou gestion allégée (ex. : optimisation et réduction des retailles et rejets, planification des travaux à effectuer, réduction des arrêts et départs, des changements de couleur ou de matières, des produits non standardisés); ■ Implanter des programmes d'inspection et d'entretien préventif pour les équipements afin de prolonger leur performance, leur efficacité et leur durée de vie utile; ■ Réaliser des projets d'innovation technologique; ■ Réduire le nombre de manipulations des produits et équipements; ■ Adapter les formats des contenants de produits utilisés afin de réduire les opérations de transvidage ou de remplacement des contenants; ■ Optimiser les quantités de produits pour l'emballage, réutiliser les emballages; ■ Optimiser l'utilisation de l'espace, éviter les pertes de temps en recherche d'outils ou de produits, minimiser l'usage des chariots.
	Réduction de la consommation d'énergie	■ Implanter un système de gestion de la consommation énergétique (ex. : ISO 50001) de l'entreprise et les mesures de réduction de consommation d'énergie (éco-efficacité); ■ Réaliser des projets d'efficacité énergétique sur le procédé;



Production et opérations

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Optimisation des procédés (suite)	Réduction de la consommation d'énergie (suite)	■ Entretenir et calibrer les appareils et équipements afin d'optimiser leur consommation d'énergie, contrôler les appels de puissance maximum; ■ Évaluer les besoins réels en éclairage, n'éclairer que lorsque nécessaire, installer des systèmes de fermeture automatique des appareils et de l'éclairage; ■ Utiliser les luminaires les plus performants et appropriés aux besoins; ■ Vérifier la qualité des isolants, réduire les pertes de chaleur, préchauffer les entrées d'air vers les équipements de combustion, récupérer la chaleur perdue, maximiser les débits de combustibles et d'air, vérifier les régimes d'écoulement dans les chambres de combustion (simulations).
Consommation de ressources	Maximisation de l'utilisation de matières premières et réduction des pertes	■ Gérer les inventaires, éviter les pertes de produits en raison des dates de péremption, réduire le nombre de produits à gérer; ■ Calibrer les doseurs afin d'utiliser uniquement les quantités recommandées de produits pour la production, l'entretien, les lavages; ■ Surveiller les nouveaux produits disponibles sur le marché et substituer par ceux qui sont plus efficaces; ■ Appliquer des étapes de contrôle de qualité durant les phases de production afin de détecter les anomalies avant la fin de la chaîne de production.



Production et opérations

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Consommation de ressources (suite)	Récupération et valorisation des matières résiduelles et diminution des frais liés au traitement des résidus.	■ Récupérer à la source les retailles ou les rejets de matières (vapeur de solvant, poussières, adsorbants), éviter de les mélanger à d'autres, séparer les types de rejets afin de les réutiliser ou les recycler; ■ Déterminer le mode de génération et de gestion des matières résiduelles et identifier des mesures pour réduire, récupérer, recycler ou valoriser ces matières (ex.: système de traitement d'eau de procédé); ■ Évaluer le potentiel d'utilisation de certaines matières résiduelles provenant d'autres entreprises ou qui peuvent être utilisées par d'autres entreprises et ainsi développer de nouvelles sources de valorisation (écologie industrielle).
	Vérification de la qualité des produits reçus	■ Effectuer des contrôles de qualité sur les produits reçus avant leur emploi pour la production afin de diminuer les pertes et les non-conformités.
Performance environnementale	Réduction des impacts environnementaux	■ Réaliser un bilan complet et détaillé des impacts environnementaux directs liés aux activités sur le site; ■ Entamer une démarche d'écoconception (réduire le volume ou le poids des produits fabriqués, faire plus avec moins, utiliser des matières recyclées et à faibles émissions, rendre le produit plus efficace et robuste, réduire sa consommation d'énergie, rendre le produit plus sécuritaire, moins bruyant ou odorant); ■ Développer des nouveaux produits innovants sur le plan technologique, plus respectueux de l'environnement.



Production et opérations

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Performance environnementale (suite)	Diminution de la consommation d'eau	■ Déterminer le mode de gestion de l'eau potable et de l'eau non potable utilisée à des fins industrielles et identifier les mesures de protection de la ressource; ■ Identifier des mesures visant la réduction de la consommation d'eau ou la récupération et le recyclage de l'eau (analyse et réduction des risques, recherche et développement pour réduire l'utilisation d'eau de procédé et d'eau dans le produit, réduction de fuites et gaspillage d'eau, réduction de la consommation humaine, etc.); ■ Récupérer les eaux de pluie ou les eaux de procédé peu contaminées; ■ Voir section <u>Gestion environnementale</u>.
	Diminution des rejets d'effluents contaminés	■ Mettre en place des politiques et des systèmes afin de prévenir et de réagir rapidement à tout déversement, émission ou rejet dans l'eau; ■ Bien doser les quantités de produits de nettoyage utilisées pour les lavages, utiliser des produits d'entretien moins nocifs; ■ Réduire le nombre de cycles de lavage par une planification des opérations; ■ Récupérer les eaux de fin de rinçage et les réutiliser en début de cycle de lavage; ■ S'assurer du bon traitement des eaux usées (ex.: séparateur huile-eaux).



Production et opérations

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Performance environnementale (suite)	Diminution des émissions de contaminants atmosphériques	■ Substituer certaines matières premières dangereuses par des matières moins toxiques; ■ Réduire les émissions de poussières par un entretien plus fréquent et un captage à la source; ■ Réduire les odeurs et les émissions de COV fugitives (provenant, par exemple, des solvants, peintures, encres, etc.); ■ Entretien et optimiser les équipements de captage des contaminants atmosphériques.
	Réduction des émissions de GES	■ Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables (hydro, éolien, solaire, géothermie); ■ Remplacer les produits pétroliers lourds par des plus légers ou par de la biomasse ou des biocarburants; ■ Réduire les émissions fugitives, changer les réfrigérants pour des réfrigérants naturels ou des gaz à moindre pouvoir de réchauffement climatique; ■ Mettre en place des systèmes de suivi des émissions de GES (réaliser son inventaire de GES) et de contaminants atmosphériques.



Production et opérations

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D’ACTIONS À SÉLECTIONNER
Prévention et plan d’urgence	Évitement des accidents	■ Réaliser des analyses de risques liés aux opérations, implanter des systèmes de contrôle automatique qui préviennent les incidents; ■ Sensibiliser et former le personnel en prévention; ■ Élaborer un programme d’inspection.
	Développement et implantation d’un plan d’urgence	■ Former les intervenants en mesures d’urgence et tester le plan de mesures d’urgence périodiquement; ■ Collaborer avec la municipalité et les intervenants locaux concernés afin d’optimiser la réponse en cas d’urgence.



Outils et référentiels

NORME INTERNATIONALE ISO 50001

Une gestion efficace de l'énergie aide les organismes à réaliser des économies, à réduire leur consommation d'énergie et à faire face au réchauffement climatique. ISO 50001 guide les organismes, quel que soit leur secteur d'activité, dans la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie qui leur permettra de faire un meilleur usage de l'énergie. [↗](#)

HYDRO-QUÉBEC

(Programme Systèmes industriels)

Le programme Systèmes industriels permet de mettre en œuvre une vaste gamme de mesures dans le but de réduire la consommation spécifique d'électricité des installations, des procédés et des systèmes électromécaniques. [↗](#)

GAZ MÉTRO (subventions)

Différentes subventions sont offertes pour des appareils à haute efficacité ou en matière d'efficacité énergétique. [↗](#)

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS

L'Institut de développement de produits est une association à but non lucratif dont la mission est d'accélérer l'adoption de meilleures pratiques en développement de produits et en écoconception afin de rendre les entreprises plus compétitives. [↗](#)

ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ)

Créé à l'initiative des entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés, Éco Entreprises Québec est un organisme privé sans but lucratif agréé par RECYC-QUÉBEC depuis 2005. C'est l'organisme qui élabore le tarif et perçoit la contribution des entreprises, laquelle est ensuite redistribuée afin de financer les services municipaux de collecte sélective au Québec. ÉEQ encourage également l'innovation et le partage des meilleures pratiques dans le but d'optimiser la chaîne de valeur des matières recyclables. [↗](#)

RECYC-QUÉBEC

Le site Internet fournit des informations pertinentes et des programmes pour vous aider à mieux gérer les matières résiduelles de votre établissement. Votre entreprise peut y retrouver de l'aide financière ainsi que des guides qui vous permettront d'améliorer la gestion de vos matières résiduelles. [↗](#)



Fonction



Approvisionnement

À travers les choix de produits, de biens ou services ou de fournisseurs, une chaîne d'approvisionnement responsable contribue de manière significative au développement d'une économie responsable.

La mondialisation des chaînes d'approvisionnement, au cours des dernières années, a profondément bouleversé la gestion stratégique et opérationnelle des entreprises, en posant des nouveaux défis découlant des échanges transfrontaliers.

Aux enjeux économiques se rajoutent des enjeux juridiques, culturels, linguistiques et politiques. D'autre part, la préoccupation des parties prenantes à propos des enjeux sociaux, tels que le travail des enfants, les conditions de travail et la corruption, ou des enjeux environnementaux, tels que la réduction des matières résiduelles et des émissions, le recyclage, la conception des produits, rend impérative une saine gouvernance de la chaîne d'approvisionnement.



ÉTUDE DE CAS

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Inclusion de critères de développement durable dans les contrats

Lire l'étude de cas ⊕

Consulter le document

Approvisionnement responsable – Principes et mesures de la STM ↗

Consulter d'autres études de cas ↗



Impacts, objectifs et actions >



Outils et référentiels >



Approvisionnement

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Produits, biens et services responsables	Définition d'attentes et de stratégies vis-à-vis de l'approvisionnement responsable	■ Dresser un portrait des biens et services acquis par l'entreprise; ■ Établir une politique d'achats écologiques/d'approvisionnement responsable, y compris l'achat local; ■ Insérer des spécifications environnementales et sociales dans les appels d'offres, cahiers des charges, devis et dans les contrats.
	Approche 3R dans le processus d'achat	■ Réduction: Est-ce que l'achat est nécessaire? Quelles sont les occasions de réduire la consommation? Est-il possible de regrouper les demandes d'utilisateurs multiples afin d'optimiser l'utilisation des biens ou réduire le nombre d'expéditions? ■ Réutilisation: Un article usagé ou d'occasion peut-il satisfaire l'exigence? Est-ce que le bien acheté est réutilisable? Peut-il être réparé ou mis à niveau de façon économique pour prolonger sa durée de vie? ■ Recyclage: L'article peut-il être recyclé à la fin de sa vie? Existe-t-il des installations locales de recyclage? Le bien est-il conçu pour être facile à démonter aux fins du recyclage?
	Performance globale environnementale ou sociale du produit, bien ou service	■ Réaliser des études sur les caractéristiques environnementales; ■ Vérifier la présence d'étiquettes de performance environnementale; ■ Vérifier le respect d'autres normes environnementales/sociétales applicables.



Approvisionnement

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Produits, biens et services responsables (suite)	Achat de produits ou biens avec un moindre impact environnemental	■ Favoriser un produit avec un contenu recyclé (avant consommation ou après consommation) ou comportant des pièces usagées remises à neuf; ■ Favoriser un produit fait à partir de matériaux renouvelables, soit des matériaux à partir de sources naturelles (bambou, chanvre, laine, etc.); ■ Favoriser un produit utilisant efficacement les matières premières et les ressources (énergie, eau ou carburant) pendant tout son cycle de vie; ■ Favoriser/développer des emballages réduits et plus écologiques (emballage en vrac, réutilisable, recyclable, fait de matériaux renouvelables, possibilité de retourner l'emballage au fournisseur); ■ Favoriser un produit ou la matière pour lequel le contenu en substances dangereuses a été éliminé ou réduit; ■ S'assurer que le produit ou la matière ne libère pas de COV ou autres contaminants atmosphériques ou remplacer par un produit ou matière équivalent qui dégage moins de COV ou autres contaminants atmosphériques; ■ Augmenter la durée de vie utile prévue d'un bien; ■ S'assurer qu'un bien contient des éléments qui peuvent être réutilisés;



Approvisionnement

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Produits, biens et services responsables (suite)	Achat de produits ou biens avec un moindre impact environnemental (suite)	■ S'assurer qu'il est facile à entretenir, à réparer ou à mettre à niveau; ■ Dresser un plan de gestion des déchets pendant la vie utile du produit et à sa fin de vie (bien recyclable, installations de recyclage locales adaptées, politiques de retour pour recyclage, quantité de déchets générés par le bien ou le service pendant sa durée de vie et fin de vie utile, coût des ententes d'élimination des déchets, entreprise de recyclage certifiée pour réutiliser ou recycler les matières dangereuses, etc.).
	Achat de produits ou biens avec un moindre impact social	■ Privilégier les achats de produits locaux.
	Internalisation des coûts du produit, bien ou service	■ Estimer les coûts indirects associés au bien ou au service (ex. : du matériel informatique moins éco-énergétique produira davantage de chaleur, d'où une consommation accrue d'énergie pour la climatisation de l'édifice et une augmentation des coûts d'électricité); ■ Prendre en compte les coûts administratifs tels que la conformité du produit avec le SIMDUT, REACH ou RoHS.
	Évaluation de la performance globale environnementale ou sociale du produit, bien ou service	■ Effectuer des tests de performance pour vérifier le rendement du bien ou service avant de l'acheter; ■ Vérifier que le bien ou service respecte les spécifications de performance requises.



Approvisionnement

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Produits, biens et services responsables (suite)	Évaluation de la performance globale environnementale ou sociale du produit, bien ou service (suite)	■ Évaluer la performance globale environnementale ou sociale du produit à travers son cycle de vie en utilisant : ☐ Une certification, par exemple Ecologo, FSC, carboresponsable^{MC}; ☐ Des analyses du cycle de vie (environnementales ou sociales); ☐ Des déclarations environnementales de produit.
Identification et gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement	Établissement et communication des exigences de développement durable dans les choix des fournisseurs	■ Définir et comprendre les enjeux stratégiques en lien avec le développement durable dans la chaîne d'approvisionnement; ■ Établir un code de conduite (énoncé des attentes à l'égard des conduites exigées dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement), une politique d'approvisionnement responsable ou d'autres documents dans le but de renforcer les possibilités d'application, la légitimité et l'efficacité de ces politiques.
	Qualification des fournisseurs, accompagnement dans l'atteinte des objectifs et évaluation de leurs pratiques	■ Développer et mettre en place des critères de développement durable pour les fournisseurs; ■ Organiser des séminaires de sensibilisation avec les fournisseurs pour communiquer les attentes et explorer les questions/solutions qu'ils proposent pour s'améliorer et répondre à ces attentes; ■ Mettre au point un ensemble détaillé d'indicateurs de performance clé avec les fournisseurs; ■ Définir des systèmes et des processus clairs permettant d'obtenir des données fiables et reproductibles sur la performance;



Approvisionnement

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement (suite)	Qualification des fournisseurs, accompagnement dans l'atteinte des objectifs et évaluation de leurs pratiques (suite)	■ Comparer les indicateurs de performance pour l'ensemble des fournisseurs et pairs au sein de l'industrie; ■ Définir quelles sont les exigences de certification (ISO14001, SA 8000) par des organismes extérieurs; ■ Établir des formulaires de traçabilité afin d'assurer le respect des critères de développement durable tout au long de la chaîne d'approvisionnement; ■ Communiquer aux fournisseurs les résultats de leur évaluation; ■ Au besoin, faire appel à des évaluateurs/consultants locaux (seconde ou tierce partie) pour obtenir des renseignements sur les usines des fournisseurs ou effectuer des audits dans les usines des fournisseurs les plus à risque au niveau du développement durable; ■ Aider les fournisseurs qui ne se conforment pas aux normes ou attentes à élaborer des plans d'action clairs et structurés; ■ Au besoin, faire une visite sur le site pour vérifier les progrès dans l'application des plans d'action; ■ Mettre en place des programmes de reconnaissance et de récompense des fournisseurs afin de souligner les réalisations de ceux qui parviennent à l'excellence en matière de développement durable.



Approvisionnement

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Identification et gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement (suite)	Aide au perfectionnement et à l'apprentissage des fournisseurs	■ Demander au personnel du fournisseur de participer à des séances de formation dispensées sur place; ■ Organiser des conférences avec les fournisseurs pour faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances entre eux; ■ Travailler avec un nombre restreint de fournisseurs afin de concentrer les ressources de perfectionnement sur quelques fournisseurs essentiels; ■ Favoriser les relations à long terme avec les fournisseurs à l'aide de contrats à long terme et de primes sur les prix.
	Partage des bonnes pratiques des fournisseurs avec d'autres entreprises/être chef de file de la chaîne d'approvisionnement mondiale	■ Publier les données au sujet de la chaîne d'approvisionnement accompagnées d'études de cas sur les pratiques exemplaires ainsi que des leçons apprises; ■ Animer des ateliers pour partager et résoudre les problèmes avec les fournisseurs, les partenaires et autres entreprises du même secteur; ■ Constituer ou joindre un groupe de travail composé de professionnels à l'interne ainsi que de parties prenantes externes.



Outils et référentiels

NORME INTERNATIONALE ISO 14025

La norme établit les principes et les procédures de développement de déclarations environnementales de Type III et des programmes correspondants. Elle établit spécifiquement l'utilisation de la série de normes ISO 14040 pour le développement de déclarations environnementales de Type III et des programmes correspondants. [↗](#)

ESPACE QUÉBÉCOIS DE CONCERTATION SUR LES PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE (ECPAR)

L'ECPAR contribue à la création de valeur pour les organisations en supportant l'achat responsable et le développement durable sur les chaînes d'approvisionnement. Le site Internet de l'organisme propose également différentes fiches d'achat responsable. [↗](#)

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Ce site présente différentes fiches de biens et services écologiques qui comportent des considérations environnementales dans le cadre du processus d'achats. [↗](#)

RÉPERTOIRE DE PRODUITS ET SERVICES ÉCORESPONSABLES

(Centre de services partagés – Québec)

Afin d'informer et de faciliter le repérage de produits et de services plus respectueux de l'environnement et de la société, le Centre de services partagés du gouvernement du Québec rend public le *Répertoire de produits et de services écoresponsables*. [↗](#)

FICHES TECHNIQUES POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS ÉCORESPONSABLES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable, des fiches techniques ont été élaborées pour l'acquisition de certains produits, notamment des produits liés aux technologies de l'information et des communications. [↗](#)

FOURNISSEUR RESPONSABLE (Hydro-Québec)

Au chapitre de l'approvisionnement responsable, plusieurs des grands clients d'Hydro-Québec ont adopté des politiques ou des pratiques basées sur les plus hautes normes en la matière. Ils veulent à la fois s'assurer que leurs fournisseurs, dont Hydro-Québec, leur livrent des produits et services conformes à leurs spécifications et qu'ils adoptent des pratiques d'affaires responsables. Cette page Internet explique comment l'entreprise articule son action en matière d'approvisionnement responsable. [↗](#)



Fonction



Force de vente, marketing et communication

Toute entreprise est soucieuse de la qualité de ses produits et de son service après-vente. Par conséquent, plusieurs éléments peuvent être utiles dans l'objectif d'améliorer ce service dans un contexte de développement durable.



ÉTUDE DE CAS

TC TRANSCONTINENTAL

Utilisation de produits certifiés pour bonifier l'offre aux clients

Lire l'étude de cas [⊕](#)

Consulter le rapport sur le développement durable de TC Transcontinental [↗](#)

Consulter d'autres études de cas [↗](#)



Impacts, objectifs et actions [➤](#)



Outils et référentiels [➤](#)



Force de vente, marketing et communication

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Éthique de vente	Comportements liés à la vente respectant les valeurs de l'entreprise et exempts de fraude, etc.	■ Développer et promouvoir, au sein de l'entreprise, un code de déontologie ; ■ Faire des audits.
Responsabilité élargie du producteur	Responsabilisation des producteurs ainsi que des consommateurs sur les impacts liés aux produits achetés ou vendus	■ Offrir à la clientèle un système de collecte et de recyclage des produits en fin de vie utile ; ■ Prendre en compte les frais pour les impacts environnementaux ou sociaux liés à tous les stades du cycle de vie du produit.
	Achat de produits ayant été fabriqués dans un lieu où les droits de la personne sont respectés	■ Effectuer des recherches approfondies et consulter les parties prenantes avant le lancement d'un produit ou d'un service.
	Assurance que le produit ou le service respecte la sécurité, la santé et le bien-être des consommateurs	■ Minimiser les composantes toxiques dans les produits utilisés afin de réduire les risques de blessures et de maladie liés à l'utilisation du produit.



Force de vente, marketing et communication

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Responsabilité élargie du producteur (suite)	Évitement du gaspillage de ressources et réduction des déchets	■ Mettre en place les mesures nécessaires afin d'assurer la qualité désirée de chaque produit ou service; ■ Mettre en place un mécanisme pour recevoir et gérer les produits non conformes; ■ Offrir à la clientèle un service de réparation des produits ou même d'entretien préventif.
Image de l'entreprise	Développement d'une marque responsable	■ Élaborer des stratégies de communication sur la démarche de développement durable en s'assurant d'être honnête et transparent; ■ Élaborer une politique d'écotiquetage et obtenir des certifications (utiliser seulement les éco-étiquettes certifiées); ■ Utiliser un étiquetage des produits ainsi qu'une stratégie de communication et de marketing respectant les règlements et normes volontaires en matière d'information; ■ Élaborer des stratégies de marketing fondées sur des principes d'écoconception; ■ Évaluer et améliorer le degré de transparence et l'éthique des communications; ■ Élaborer une politique sur les événements responsables;



Force de vente, marketing et communication

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Image de l'entreprise (suite)	Développement d'une marque responsable (suite)	■ Communiquer la vision, la mission et l'engagement de l'entreprise en matière de développement durable, ses progrès et, le cas échéant, ses défis (bulletins de nouvelles, site Internet, rapport de responsabilité sociale ou de développement durable, rapport annuel); ■ Consulter les parties prenantes et mettre en place un programme de communication de l'information; ■ Investir ou s'engager dans des projets liés au développement durable (ex.: campagne de collecte de fonds); ■ Faire des dons en matériel à des organismes caritatifs; ■ Développer des partenariats avec des OBNL; ■ Voir section <u>Relations communautaires</u>.
	Amélioration de l'image du produit ou service	■ Évaluer le positionnement de l'entreprise afin de se diriger vers la mise en marché de produits et services à valeur ajoutée, y compris la qualité et la durée de vie supérieure des biens; ■ Élaborer des mesures d'éco-emballage; ■ Mettre en place un programme de compensation des émissions de gaz à effet de serre générées par la production du produit/service; ■ Donner une formation en développement durable aux vendeurs de l'entreprise afin qu'ils soient plus à l'aise à communiquer les qualités du produit ou du service;



Force de vente, marketing et communication

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Image de l'entreprise (suite)	Amélioration de l'image du produit ou service (suite)	■ Élaborer des publicités éducatives pour sensibiliser les consommateurs aux avantages des produits ou services plus respectueux de l'environnement et de la société.
Sécurité et confidentialité des données	Non divulgation de données personnelles des clients	■ Sécuriser les plateformes informatiques et sensibiliser le personnel à l'importance de la confidentialité des données.
	Protection de la vie privée des clients	■ Appliquer les meilleures pratiques relatives à la confidentialité des renseignements; ■ Développer une politique de confidentialité des données pour l'entreprise.



Outils et référentiels

CONSUMERS INTERNATIONAL

Consumers International est un organisme à but non lucratif régissant les activités de quelque 200 groupes de consommateurs dans plus de 80 pays et a élaboré la Charte des consommateurs pour les grandes entreprises. En vertu de cette charte, les entreprises membres doivent respecter des normes d'éthique, de pratiques commerciales, de garantie et de gestion des plaintes. [↗](#)

L'ASSOCIATION CANADIENNE DU MARKETING DIRECT

L'Association canadienne du marketing direct (ACMD) oblige ses membres à respecter plusieurs codes de conduite, portant notamment sur la protection de la vie privée des consommateurs. [↗](#)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION

Ce site donne de l'information sur le marketing responsable et présente différents outils. [↗](#)

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

Le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) est un carrefour d'information et d'échange qui facilite et encourage l'organisation d'événements durables et écoresponsables au Québec. [↗](#)

ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ)

Créé à l'initiative des entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés, Éco Entreprises Québec est un organisme privé sans but lucratif depuis 2005. C'est l'organisme qui élabore le tarif et perçoit la contribution des entreprises, laquelle est ensuite redistribuée afin de financer les services municipaux de collecte sélective au Québec. ÉEQ encourage également l'innovation et le partage des meilleures pratiques dans le but d'optimiser la chaîne de valeur des matières recyclables. [↗](#)

COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada veille au respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*. Entre autres, il examine les plaintes relatives à la vie privée et aide les entreprises à améliorer leurs pratiques de traitement des renseignements personnels. Le site Internet propose plusieurs liens pour en savoir plus sur les questions de protection des renseignements personnels susceptibles d'avoir une incidence sur votre entreprise et pour trouver de l'information qui vous aidera à vous conformer à la Loi. [↗](#)



Fonction



Affaires corporatives et haute direction

Le succès d'une démarche de développement durable dépend de sa bonne intégration dans le plan d'affaires et l'ADN d'une entreprise sans lesquels l'entreprise ne peut s'assurer de sa pérennité.

Plusieurs actions peuvent souvent être entreprises par des cadres intermédiaires, mais doivent être appuyées et approuvées par le comité de direction.



ÉTUDE DE CAS

HYDRO-QUÉBEC

Mise en place d'un code de conduite des fournisseurs

Lire l'étude de cas [+](#)

Consulter le *Code de conduite des fournisseurs* d'Hydro-Québec [↗](#)

Consulter d'autres études de cas [↗](#)



Impacts, objectifs et actions [➤](#)



Outils et référentiels [➤](#)



Force de vente, marketing et communication

Impacts, objectifs et actions

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Plan d'affaires	Intégration du développement durable dans le plan d'affaires de l'entreprise	■ Assurer l'engagement de la direction, voir section <i>Engagement</i>; ■ Conscientiser les décideurs à la responsabilité sociale de l'entreprise; ■ Intégrer les attentes des parties prenantes, voir section <i>Mobilisation des parties prenantes</i>.
	Appui sur des politiques et un plan d'action en développement durable	■ Élaborer des politiques qui reflètent les valeurs du développement durable et des actions concrètes qui visent à les intégrer.
	Appui sur une structure de gouvernance fiable	■ Développer un code de conduite/d'éthique pour les employés en premier lieu et, si possible, pour les sous-traitants et les fournisseurs et le communiquer périodiquement; ■ Faire effectuer des audits par de tierces parties; ■ Intégrer les parties prenantes de l'entreprise dans la structure de gouvernance.
	Modèle d'affaires repensé	■ Repenser les produits et services pour les rendre plus durables (ex. : réparer les produits ou les offrir en location au lieu de les vendre); ■ Diversifier les activités de l'entreprise (ex. : valorisation de sous-produits); ■ Assurer la gestion en fin de vie des produits.



Force de vente, marketing et communication

Impacts, objectifs et actions (suite)

IMPACTS	OBJECTIFS	POSSIBILITÉ D' ACTIONS À SÉLECTIONNER
Système de gestion	Amélioration de l'efficiance dans la culture de l'entreprise et atténuation des risques	■ Implanter des systèmes de gestion (ex. : ISO 14001 – environnementale, ISO 50001 – efficacité énergétique, OHSAS 18001 – santé/sécurité, ISO 9001 – qualité).
Intégration du développement durable aux opérations de l'entreprise	Intégration des dimensions sociales et environnementales dans les décisions	■ Intégrer une grille d'évaluation de projets intégrant les dimensions du développement durable; ■ Définir des objectifs et des cibles au niveau social et environnemental au même titre qu'il en existe au niveau économique; ■ Prendre en compte les attentes des parties prenantes; ■ Définir des indicateurs de suivi de performance; ■ Communiquer la performance obtenue aux preneurs de décision interne et externe (ex. tableau de bord, reddition de comptes), voir section <i>Reddition de comptes</i>.
	<u>Obtention de l'acceptabilité sociale</u>	■ Identifier les risques ou les impacts sur le voisinage; ■ Organiser des séances de consultations publiques; ■ Mettre en place des mécanismes de communication entre le public et l'entreprise.



Outils et référentiels

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Le Pacte mondial est un pacte par lequel des entreprises s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Le Pacte mondial est la principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes regroupant plus de 13 000 participants répartis dans plus de 145 pays. Il a pour objectif de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés. 

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Le 1^{er} janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du *Programme de développement durable à l'horizon 2030* – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté. 

NORME INTERNATIONALE ISO 26000

Les entreprises et les organisations n'opèrent pas dans le vide. La manière dont elles s'inscrivent au cœur de la société et de leur environnement est un facteur décisif pour la poursuite de leurs activités. C'est du reste un paramètre toujours plus utilisé pour évaluer leur performance globale. ISO 26000 donne des lignes directrices aux entreprises et aux organisations pour opérer de manière socialement responsable. Cela signifie agir de manière éthique et transparente de façon à contribuer à la bonne santé et au bien-être de la société. 

APPROCHE BNQ 21000

L'approche BNQ 21000 propose un guide normatif (Norme BNQ 21000) et une méthodologie d'application (Méthode BNQ 21000) et a pour but de guider et d'outiller les organisations de tous types dans l'adoption progressive des pratiques de gestion durable, ainsi que d'aider à formaliser un dialogue avec leurs multiples parties prenantes. 

LES 10 COMMANDEMENTS DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE (CPEQ)

Le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) présente « Les 10 commandements de la RSE ». Ces dix capsules vidéo portent chacune sur un thème différent lié à la responsabilité sociale d'entreprise, traité par une entreprise qui exerce un rôle de premier plan dans le domaine. 



Outils et référentiels

LES 16 PRINCIPES DE LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La *Loi sur le développement durable* définit 16 principes qui doivent être pris en compte par l'ensemble des ministères et des organismes publics dans leurs interventions. Ces principes sont en quelque sorte un guide pour agir dans une perspective de développement durable. Ils reflètent d'une manière originale les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, un texte fondamental qui affirme un engagement à l'échelle internationale pour le développement durable. [↗](#)

GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI)

Les normes GRI figurent parmi les meilleures pratiques mondiales pour la divulgation de votre performance en développement durable. Elles sont basées sur une série de principes et d'indicateurs économiques, environnementaux et sociaux. [↗](#)

INTERNATIONAL INTEGRATED REPORTING COUNCIL (IIRC)

Le IIRC constitue une coalition mondiale d'organismes réglementaires, d'investisseurs, d'entreprises, de normalisateurs, de la profession comptable et d'organisations non-gouvernementales. Il promouvoit une reddition de comptes intégrée au niveau financier et développement durable. [↗](#)



Le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) tient à remercier les membres du Comité chargé de la révision de son Guide visant à implanter une démarche de développement durable qui, par leur rigueur, leur esprit d'analyse, leur créativité et leur générosité ont rendu possible la publication de cette troisième édition. Le CPEQ remercie particulièrement les co-présidents du Comité, M. Haykel Najlaoui de Neuvaction ainsi que M^{me} Lorraine Rouisse, anciennement chez Sanexen Services Environnementaux pour leur dévouement.

Le CPEQ tient à souligner l'apport considérable de M. Guy Lefebvre d'Hydro-Québec et à le remercier pour son dévouement, son expertise, sa grande rigueur et la remarquable qualité de son travail.

La mise en page de ce document a pu être réalisée en partie grâce à la contribution financière de :



AUSSI, LE CPEQ REMERCIE :

M^{me} Anik Bastien – anciennement chez Provencher, Roy et associés

M^{me} Marie Beauguard – AECOM Canada Ltd

M. François Berthiaume – Aéroports de Montréal

M^{me} Mylène Champagne – Bell Canada

M^{me} Madina Hady-Tall – anciennement chez Avizo experts-conseils

M^{me} Chrystal Healy – Québecor Média Inc.

M^{me} Stéphanie Hamilton – ÉEM Inc.

M^{me} Maude Lauzon-Gosselin – Enviro-accès

M. Guy Lefebvre – Hydro-Québec

M. Haykel Najlaoui – Neuvaction

M. François Roberge – GCM Consultants

M^{me} Lorraine Rouisse – anciennement chez Sanexen Services Environnementaux

Le CPEQ remercie également tous les membres de son comité sur le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises, la Direction du développement durable et de la veille stratégique au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ainsi que le Bureau de coordination du développement durable au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qui ont généreusement accepté de commenter ce Guide pour ainsi contribuer à le bonifier et à l'enrichir. Le CPEQ tient à remercier M. Nicolas Leclair pour sa créativité, sa vision et sa précieuse collaboration.

Rédaction et édition originale :

Hélène Lauzon, Présidente, CPEQ, et Caroline Dufour, alors Coordinatrice aux communications et relations publiques, CPEQ.

Coordonnateurs de la révision de la troisième édition :

Hélène Lauzon, Présidente, Guy Lefebvre, Hydro-Québec, Louis-Philippe Lefebvre, Directeur des affaires publiques et législatives, CPEQ et Lorraine Rouisse, anciennement chez Sanexen Services Environnementaux.

Conception et réalisation graphique :

Nicolas Leclair | communication graphique

© Conseil Patronal de l'Environnement du Québec 2016. « Le développement durable : se positionner pour l'avenir »

Conseil Patronal de l'Environnement du Québec

640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 504,
Montréal (Québec) Canada H3C 1L9

Téléphone : 514 393-1122

Télécopieur : 514 393-1146

info@cpeq.org

www.cpeq.org

Le CPEQ est un organisme dynamique qui voit à la promotion de l'environnement et du développement durable au sein des entreprises du Québec et qui offre toute une panoplie de services à ses membres.

Joignez-vous à nous  et contribuez
au développement durable.